

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

OIBT

PROPOSITION DE PROJET

INTITULE:	Projet de prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique Centrale
NUMERO DE SERIE:	<i>(Ce numéro est attribué par l'OIBT après soumission de la proposition)</i>
COMITÉ:	THEMATIQUE REDDES
SOUMISE PAR:	GOUVERNEMENT DU CAMEROUN
LANGUE ORIGINALE:	FRANCAIS

RÉSUMÉ

Le projet intitulé « **Projet de prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique Centrale** » fait suite à la mise en œuvre d'un avant projet conçu et mis en œuvre par le Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) sur financement de l'OIBT.

L'avant-projet a particulièrement porté sur des études de cas faisant un état des lieux des questions de genre dans la gouvernance forestière et à la contribution des femmes au déboisement et la dégradation des forêts au Cameroun, au Gabon, en République Centrafricaine, et au Liberia. Les différentes études de cas des pays se sont focalisées à documenter la contribution des femmes dans la déforestation et la dégradation des forêts, faire une analyse de genre de la prise en compte des droits des femmes dans la législation forestière et les secteurs connexes tels que l'agriculture et le foncier, et dans les politiques et stratégies sur le changement climatique particulièrement la REDD+, ainsi que sur les activités de gestion des ressources forestières des femmes au niveau local et leur contribution sur les moyens de subsistance.

Les conclusions et recommandations majeures de l'avant-projet s'articulent comme suit : La collecte de données quantitatives sur le niveau de contribution des femmes est capitale pour permettre de disposer d'un cadre approprié et ainsi que, des outils et techniques facilitant l'implication des femmes dans les programmes de reboisement en vue d'une contribution efficace aux activités de reboisement et restauration des terres forestières dégradées. - La création d'un cadre d'experts nationaux en genre et gestion des ressources naturelles et sur les changements climatiques est un aspect important de renforcement des capacités et de création de l'expertise nationale et locale. Il est important de faire des analyses plus poussées sur la contribution économique et sociale des PFNL dans les ménages et au niveau communautaire pour mieux soutenir les femmes dans ce secteur de gestion durable des ressources forestières à fortes potentialités économiques. - Le Cameroun est un exemple de bonne pratique sur le genre et la REDD+ qu'il faudrait partager avec les autres pays de l'Afrique centrale ; aussi faudrait-il consolider ses acquis.

Le présent projet a pour objectif d'améliorer la contribution des femmes dans la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté en Afrique Centrale. Trois produits sont attendus à l'issue de la mise en œuvre du projet à savoir : (1) Les capacités des femmes sont

renforcées en matière de genre, tenure, REDD, et changement climatique ; (2) Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale ; et (3) Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers.

Le projet va couvrir quatre pays d'Afrique Centrale qui sont le Cameroun, le Congo, la RCA et la RDC.

Le projet va être soumis par le Gouvernement du Cameroun à l'OIBT pour le financement d'un montant de **1.350.204** dollars américains de la part de l'OIBT. L'agence d'exécution se propose de donner une contribution de **218.459** dollars américains.

AGENCE D'EXÉCUTION	REFACOF
DURÉE	36 mois
DATE APPROX. DE LANCEMENT	Dès financement

BUDGET ET SOURCE DE FINANCEMENT:

Source

OIBT : 1.350.204
 Agence d'exécution : 218.459
 Autres sources
TOTAL : 1.568.663

Contribution en \$ EU

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	3
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
FICHE DE PROJET	5
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	11
Première partie:.....	12
CONTEXTE DU PROJET	12
1.1 ORIGINE.....	12
1.2 PERTINENCE	14
1.2.1 Conformité aux objectifs et priorités de l'OIBT.....	14
1.2.2 Pertinence aux politiques publiques du pays soumissionnaire	17
1.3 ZONE VISEE.....	22
1.3.1 Situation géographique.....	22
1.3.2 Aspects sociaux, culturels, économiques et environnementaux	22
1.4 ACQUIS ESCOMPTE A L'ISSUE DU PROJET	22
Deuxième partie :.....	24
ARGUMENTAIRE ET OBJECTIFS DU PROJET.....	24
2.1. ARGUMENTAIRE.....	24
2.1.3. Analyse du problème.....	25
2.1.4. Grille du cadre logique.....	29
2.2. OBJECTIFS	31
2.2.1- Objectif de développement et indicateurs d'impacts	31
2.2.2- Objectifs spécifiques et indicateurs de résultats.....	31
Troisième partie :.....	32
DESCRIPTION DES INTERVENTIONS DU PROJET	32
3.1 PRODUITS ET ACTIVITES	32
3.1.1- Produits.....	32
3.1.2- Activités	32
3.3. PLAN DES TRAVAUX	34
Quatrième partie:	48
DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE	48
4.1- STRUCTURE ORGANIQUE ET MECANISME DE PARTICIPATION DES ACTEURS	48
4.1.1. Agence d'exécution.....	48
4.1.2. Le Comité Directeur du projet.....	48
4.1.3. Mécanismes de participation des acteurs	48
4.2. RAPPORTS, EXAMEN, SUIVI ET EVALUATION	49
ANNEXES:.....	51
ANNEXE 1 : PROFIL DE L'AGENCE D'EXECUTION	51
ANNEXE 2 : CV DE PERSONNEL CLE DE L'AVANT-PROJET.....	55

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DSCE	Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
PAFN	Plan d'Action Forestier National
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
REDD+	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation
REDDES	Réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et à la valorisation des services environnementaux des forêts tropicales
REFACOF	Réseau des Femmes africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts

FICHE DE PROJET

1- Intitulé de la proposition

Projet de prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique Centrale.

2- Identification des problèmes

Le présent projet fait suite à la mise en œuvre d'un avant-projet conçu par le Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) et soumis à l'OIBT par le Gouvernement du Cameroun pour financement. L'avant projet a porté sur « Identification d'un projet sur la prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique du Centre et de l'Ouest. »

L'avant projet a été mis en œuvre dans quatre pays à savoir le Cameroun, le Gabon, le Liberia et la RCA. Deux principales activités ont été réalisées à savoir, l'état des lieux relatif au Genre dans le déboisement et la dégradation des forêts dans les 4 pays, et la formulation d'un projet sur la base des résultats de l'état des lieux à soumettre à l'OIBT pour financement.

Les études de l'avant-projet ont révélé les résultats clés suivants :

- 1- Les femmes sont très actives dans la cueillette, l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL). Les PFNL contribuent au développement économique des femmes ainsi qu'au renforcement de leur pouvoir social aussi bien au niveau familial que communautaires. Ils génèrent aussi des revenus économiques consistants pour les femmes individuellement et de manière collective à travers les associations et regroupements communautaires. Cependant, l'implication et la contribution des femmes dans la filière des PFNL ne sont pas bien documentées pour faire des recommandations sur comment développer une gouvernance forestière équitable selon le genre et qui puisse bénéficier aux femmes. Il y a aussi un manque de structuration formelle des femmes pour une meilleure traçabilité des revenus et compétitivité dans le marché local, national, et international.
- 2- L'absence d'une politique effective d'implication des femmes dans les stratégies d'utilisation durable des ressources forestières, l'insuffisance de la promotion d'activités génératrices de revenus, et l'insécurité foncière sont autant de contraintes à une gouvernance forestière équitable et durable.
- 3- Il y a aussi un manque avéré d'expertise nationale sur les questions de genre, gestion des ressources naturelles, et changement climatique/REDD+.
- 4- Les femmes sont vulnérables au changement climatique mais elles sont des championnes dans le développement de stratégies d'adaptation et d'atténuation. Cependant, elles ont d'une part des connaissances limitées sur les mécanismes sur le changement climatique tel que la REDD+, d'autre part, elles ne sont pas impliquées dans les processus de prise de décisions et leurs intérêts ne sont pas pris en compte dans les politiques et stratégies nationales sur la REDD+. Le Cameroun fait l'exception en étant le seul pays en Afrique Centrale avec une feuille de route sur le Genre et la REDD+, et où les femmes sont des actrices à part entière dans les processus de prise de décisions sur la REDD+.
- 5- Les données qui existent sur la contribution des femmes au déboisement et à la dégradation des forêts sont qualitatives et se réfèrent aux activités des femmes qui sont classées dans les facteurs de dégradation et déforestation à savoir l'agriculture itinérante sur brûlis, ...; il

n'existe pas de statistiques ni de données quantitatives qui montrent sur le degré de contribution des femmes au déboisement et de la dégradation des forêts.

L'avant-projet a également permis de dégager des options et stratégies visant à encourager le développement des petites entreprises forestières communautaires, notamment dans le domaine de prédilection des femmes qui est celui des produits forestiers non ligneux. Des propositions d'actions ont été dégagées pour plus de reconnaissance du rôle et des droits des communautés locales et autochtones à travers une meilleure connaissance de leurs besoins et potentialités dans la gestion des ressources forestières. L'amélioration de la contribution des femmes dans la lutte contre le changement climatique en Afrique Centrale passe par le renforcement des capacités organisationnelles de femmes en milieu rural pour une meilleure compréhension des processus et mécanismes de gestion des ressources naturelles ; mettre à la disposition des femmes des alternatives de gestion durable des forêts.

Par conséquent, le présent projet vise une amélioration de la contribution des femmes dans la lutte contre le changement climatique en Afrique Centrale particulièrement dans les pays comme le Cameroun, la République Démocratique du Congo, le Congo, and la République Centrafricaine. Ce projet qui est en étroite ligne avec la mission de REFACOF et sa stratégie de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts se base sur les principes fondamentaux suivants:

- Pouvoir comprendre les différents rôles joués par les hommes et les femmes tout au long de la chaîne de valeur (c'est à dire de la plantation de l'arbre, la collecte de produits forestiers, la transformation et la commercialisation) permet non seulement une définition plus précise du problème - qui est moteur de la déforestation, où et comment - mais permet également d'identifier des solutions probables et permet d'adapter les interventions vers la fourniture « du vrai REDD+ à la vraie cible » (IIED 2011).
- Pour la gestion durable et efficace des ressources forestières et de la REDD+, le Genre doit être « le point de départ, pas une réflexion d'après ». La prise en compte du riche savoir unique, des capacités et de l'expérience des femmes est essentielle pour la réussite des initiatives REDD+, (UICN, 2009).
- En ce qui concerne la biodiversité, les activités de subsistance des femmes et de leur connaissance de la forêt peuvent ajouter de la valeur aux activités communautaire de foresterie, tels que le suivi des espèces, la gestion des sols et des fonctions de restauration des forêts, et ainsi, contribuer positivement à la gestion durable des forêts ou au renforcement des stocks de carbone forestier. Ceci est particulièrement important dans le contexte des produits forestiers non ligneux et de la sécurité alimentaire (ONU-REDD 2011).
- La tenure foncière des femmes augmente la productivité, l'efficacité et la durabilité de la REDD+, car une tenure sécurisée encourage l'investissement dans une ressource, ce qui conduit à une plus grande productivité et l'efficacité; fournit également la plus grande motivation pour entretenir les ressources au fil du temps. La tenure non claire et insécurisée peut en soi-même promouvoir la déforestation parce que les utilisateurs des ressources sont peu motivés à protéger la ressource s'ils sentent qu'ils n'y ont aucun intérêt, (Cotula et Mayers 2009). Dans de nombreux cas, les femmes ont peu de marge de manœuvre pour changer l'utilisation des terres parce que ne possédant pas souvent légalement la terre. Les processus de préparation de la REDD+ doivent démontrer comment les interventions stratégiques vont impacter sur ces inégalités ancrées.

Objectif de développement et indicateurs d'impacts

L'objectif de développement de ce projet est de contribuer à la lutte contre les Changements Climatiques dans les pays d'Afrique du centre et de l'ouest et à la lutte contre la pauvreté des communautés tributaires des forêts.

Indicateurs :

- La déforestation et dégradation des forêts ont diminué de 10% en 2017
- D'ici à 2017 les revenus des femmes ont augmenté d'environ 10% dans les pays couverts par le projet
- Les intérêts des femmes sont pris en compte dans les mécanismes de lutte contre les Changements Climatiques au niveau national

3- Objectifs spécifiques et indicateurs de résultats

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer la contribution des femmes dans la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté en Afrique Centrale.

Indicateurs :

- Environ un pool de 20 experts du REFACOF sur la thématique Genre, Tenure, et Changement est créé
- Au moins deux membres du REFACOF sont inscrits en PhD et Masters sur la thématique Genre, Tenure, et Changement Climatique
- Les pays couverts par le projet ont une feuille de route sur le Genre, Tenure, REDD, et changement climatique
- Un programme de renforcement des capacités est élaboré, exécuté, et mis en œuvre
- Données statistiques sur la contribution des femmes dans la déforestation et dégradation des forêts sont disponibles d'ici à 2017

4- Les principaux produits attendus :

Produit 1: Les capacités des femmes sont renforcées en matière de genre, tenure, REDD, et changement climatique

Indicateurs :

- Un kit de formation sur Genre, Tenure, et Changement Climatique est élaboré à l'issue des trois années de mise en œuvre et mis à la disposition du grand public
- Environ un pool de 20 experts du REFACOF sur la thématique Genre, Tenure, et Changement Climatique est créé à l'issue du projet
- Au moins deux membres du REFACOF sont inscrits en PhD et Masters sur la thématique Genre, Tenure, et Changement Climatique.

Produit 2 : Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale

Indicateurs :

- La participation des femmes dans les processus de prise de décisions et de réformes a augmenté d'au moins 10% d'ici à 2017 par rapport au quota national de 30%
- Les documents élaborés sur les ressources forestières, foncières, et changement climatique ont intégré la dimension genre d'ici 2017
- La représentation des femmes a augmenté dans les instances de gestion des ressources naturelles au niveau communautaire à la fin du projet

Produit 3 : Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers

Indicateurs :

- Les revenus des femmes impliquées dans le projet ont augmentés d'au moins 15% au terme du présent projet
- Au moins une expérience pilote de gestion communautaire des forêts est développée dans chaque pays à l'issue des trois années de mise en œuvre
- Au moins une filière de production des PFNL est développée dans chaque pays au terme du projet

5- Les bénéficiaires visés

Comme lors de la mise en œuvre de l'avant projet, le présent projet sera mis en œuvre avec la participation de deux catégories d'acteurs: les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.

- Les bénéficiaires directs :

Les bénéficiaires directs sont les femmes rurales, les femmes autochtones, les femmes entrepreneures rurales, les femmes impliquées dans les PFNL, les autres communautés locales des zones couvertes par le projet.

Ces populations seront impliquées dans toutes les phases du Projet ; toutes les opérations seront identifiées, mises en œuvre, suivies et évaluées par ces populations avec l'appui technique du personnel du Projet. Les organisations communautaires (associations de femmes, Groupes d'initiatives communes, plateformes locales, etc.) déjà identifiés lors de la mise en œuvre de l'avant projet vont être pleinement impliqués dans toutes les activités.

Les autres bénéficiaires directs sont les Maires. Les programmes de reboisement se feront en collaboration directe avec les Maires.

Les chefferies traditionnelles sont également un groupe cible important et seront impliqués dans les activités de lobbying, de plaidoyer et de renforcement des capacités.

- Les bénéficiaires indirects :

Ce sont les populations et autres acteurs dans l'ensemble. Ils auront de meilleures connaissances et une meilleure compréhension des facteurs de déforestation dans chacun des pays couverts et avec des informations quantitatives et qualitatives de qualité en lien avec le rôle que jouent les femmes. Ces informations pourront être utilisées pour le développement d'autres programmes et projets.

Les administrations en charge de l'Environnement, des Forêts, de l'Agriculture, de la Planification et de l'Elevage, les ONGs impliquées dans les activités de développement rural et de l'environnement, ainsi que les Programmes sectoriels et Programmes d'appui dans les quatre pays, etc. comptent parmi les bénéficiaires indirects du futur projet.

La dimension Genre étant encore très timidement pris en compte aussi bien dans les stratégies que dans les programmes et projets de manière générale, et dans les projets REDD+ et de gestion forestière, le futur projet sera également une source de données et d'information pour l'OIBT et d'autres institutions internationales qu'elles pourront capitaliser pour l'élaboration d'autres stratégies, programmes et projets.

Les rapports et les autres informations relatives au Projet seront disponibles dans les bibliothèques du Projet et même dans les services publics.

Le Projet, grâce à son volet recherche-action, permettra de combler auprès des chercheurs, décideurs et étudiants le déficit actuel en données scientifiques.

6- Acquis du projet

A l'issue du projet, le REFACOF pourra se prévaloir de trois principaux acquis à savoir :

- 1- Le renforcement des capacités des femmes en matière de Genre, Tenure, REDD et Changement Climatique : ceci se fera à travers la conduite des formations de courte et longue durées, le développement des outils et techniques de collecte des données sur le Genre, REDD et Changement Climatique, l'organisation et la tenue d'au moins 5 réunions de sensibilisation, de formation et d'éducation des femmes et des PA par pays sur les activités du projet et par la réalisation des voyages d'échanges d'expériences.
- 2- La participation des femmes et leur représentation dans les instances de prise de décision au niveau national et local et la prise en compte de leurs intérêts dans les lois et mécanismes de

changement climatique et dans la gouvernance locale : ceci se fera à travers la participation des femmes aux rencontres nationales, sous régionales et internationales, l'élaboration des feuilles de route Genre, Tenure et REDD au niveau des pays, l'appui au pays dans l'élaboration des documents de plaidoyer sur les réformes en cours et la capitalisation des bonnes pratiques des femmes en lien avec les Changements Climatiques, REDD et le Genre.

- 3- L'amélioration du niveau de vie des femmes grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers ceci se fera par la conduite des études de cas quantitatives et qualitatives approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et de la dégradation, du développement des expériences pilotes de gestions communautaires des forêts et du développement des filières de production des PFNL

7- Exécution du projet et influence sur les parties prenantes

Le présent projet va couvrir quatre pays d'Afrique Centrale à savoir le Cameroun, le Congo, la République Centrafricaine (RCA) et la République Démocratique du Congo (RDC). Deux de ces quatre pays (Cameroun et RCA) ont participé à l'avant projet. Les deux autres sont nouvellement intégrés compte tenu de leur contexte décrit plus haut. Le Gabon n'a été retenu dans ce projet par ce que le Gouvernement n'a pas encore pris un engagement sur la REDD+. Par rapport au Liberia, malgré les avancées au niveau de la REDD+, le REFACOF a choisi de commencer d'abord avec quelques pays du Bassin du Congo et progressivement, le réseau couvrira les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Le projet prévoit la mobilisation des femmes rurales, des femmes autochtones, des femmes professionnelles dans un processus de renforcement des capacités à différents niveaux : (1) développement de l'entrepreneuriat féminin à travers la mise en œuvre des initiatives sur les chaînes de valeur des PFNL, la gestion communautaire des forêts et (2) le développement d'une expertise féminine professionnelle de qualité à travers l'appui à quelques candidates aux Masters et au PhD. Le projet voudra également contribuer à la réflexion sur les facteurs de déforestation en mettant à la disposition du grand public les informations de haute qualité et des statistiques concrètes sur le degré d'implication des femmes dans la déforestation et la dégradation des forêts. Ces informations qui manquent jusqu'ici devront aider les gouvernements, les organisations du système des Nations Unies, le secteur privé, les organisations de la société civile, les chercheurs, les universités, les institutions et structures d'appui au développement, etc. dans la planification des actions en lien avec la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable des forêts, et la lutte contre la pauvreté et la prise en compte du genre dans toutes les stratégies, programmes et projets à venir.

Le projet sera mis en œuvre avec la participation effective et une forte implication des femmes, des Maires, des Chefferies traditionnelles, des communautés locales et des structures déconcentrées de l'Etat. Les efforts seront faits pour assurer une meilleure implication de toutes les catégories sociales dans les activités du projet.

Comme dans le cas de l'avant projet, la méthodologie sera fortement fondée sur l'approche participative. Le projet s'adresse prioritairement aux femmes ; mais il va impliquer toute la diversité de groupes sociaux à savoir : les chefferies traditionnelles, les communautés locales et autochtones, les élus locaux, les administrations, les organisations d'appui au développement, les experts, les chercheurs, le secteur privé, les organisations de la société civile. Le genre est un critère important qui sera pris en compte dans toutes les activités du Projet et à tous les niveaux de mise en œuvre. L'organisation communautaire restera au

centre des interventions pour assurer une meilleure implication de toutes les catégories sociales dans les activités du projet.

L'information, la sensibilisation et la communication vont être privilégiées pour faciliter la participation de toutes les parties prenantes. L'expertise externe sera sollicitée chaque fois que cela sera nécessaire. L'administration locale en charge des Forêts sera impliquée dans toutes les activités. Les Comités Directeur et de Suivi seront mis en place et aideront à l'atteinte des objectifs du projet.

Toutes les activités prévues seront exécutées par l'équipe du projet recrutée à cet effet et selon les normes de l'OIBT et du pays concerné. Le Secrétariat permanent se chargera de la coordination générale des activités et de la gestion technique, administrative et financière du projet. A la suite de la signature du contrat de financement, le POA pour la première année de mise en œuvre sera élaboré et envoyé à l'OIBT pour approbation. C'est ce POA qui servira de référence pendant toute l'année. Pour chaque nouvelle année de projet, un nouveau POA sera élaboré.

8- Pérennisation des résultats

Le projet est un projet qui devra aboutir au renforcement des capacités des femmes impliquées. Les capacités seront techniques, organisationnelles, institutionnelles, économiques et socioculturelles. En tant que tel, c'est un projet dont la durabilité est garantie.

Les associations, les groupes de femmes qui seront impliquées vont acquérir des capacités qui vont leur permettre de poursuivre leurs activités et le développement économique, organisationnel et institutionnel de leurs différentes structures.

L'encadrement des populations dans les activités de reboisement avec les Mairies est aussi une activité qui pourra se développer en programme car les Mairies sont les institutions pérennes. Les capacités techniques seront acquises tout au long de la mise en œuvre du projet de façon à permettre aussi bien aux Maires qu'aux femmes et autres populations impliquées de poursuivre cette collaboration.

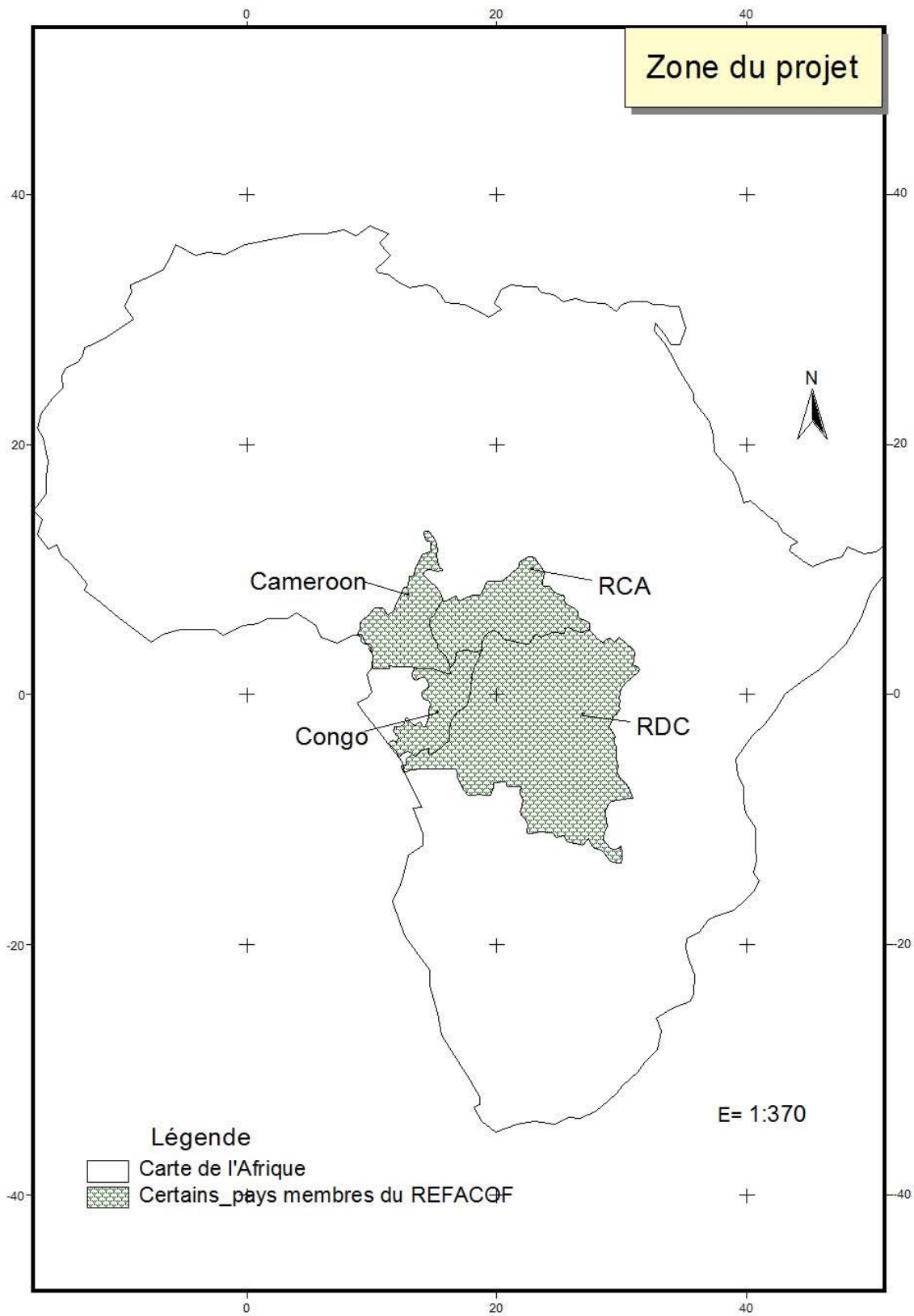
Les initiatives de développement des chaînes de valeur de quelques produits forestiers non ligneux avec les femmes vont également s'accompagner d'un renforcement des capacités à chaque étape de l'activité. La réussite de ces initiatives devra aussi permettre aux femmes bénéficiaires de poursuivre ces entreprises rurales à une échelle plus grande.

Les documents de plaidoyer, les productions et publications diverses issues du projet sont des outils de durabilité pour non seulement les bénéficiaires directs mais également pour les bénéficiaires indirects de ce projet.

9- Hypothèses et risques/mesures d'atténuations

D'une manière générale, le Projet présente des risques suffisamment faibles. Le seul risque potentiel à entrevoir est lié à la situation en RCA. Mais jusqu'ici c'est un risque très faible. Car les avancées en RCA nous laissent aussi croire que la stabilité est de retour de façon progressive dans le pays. Le démarrage du projet étant prévu en 2015, l'espoir est que d'ici là, toute la zone du projet soit stable afin de conduire les activités du projet dans la sérénité. Et si jamais la situation en RCA arrivait à s'aggraver, une demande de non objection sera adressée à l'OIBT pour changer de pays.

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Première partie: CONTEXTE DU PROJET

1.1 Origine

Les hommes et les femmes ont généralement des usages différents des forêts et des ressources forestières. Les principaux usages selon qu'on est homme ou femme sont entre autres le pâturage, la collecte du bois, les fruits, les feuilles, de l'ombre, ou autres produits des arbres, l'irrigation, le lavage, l'abreuvement des animaux, ou d'autres entreprises utilisant de l'eau .. Les femmes sont les principales utilisatrices des forêts. En Afrique subsaharienne, la commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) est le domaine exclusif des femmes. Les marchés des PFNL dans le Bassin du Congo sont organisés et dominés par les femmes qui se spécialisent dans la vente des PFNL et des cultures vivrières alors que les hommes se spécialisent dans la commercialisation du cacao et du café (Ndoye et al. 1997-1998, Nkem et al. 2010). Une étude de 25 marchés de la zone forestière humide du Cameroun a montré que 89% des commerçants de PFNL étaient des femmes (Awono et al. 2010). Malgré le fait que les femmes sont les principales utilisatrices des forêts; elles sont aussi souvent les membres les plus marginalisés de la communauté quant à la prise de décision en matière de gestion des forêts et non actives dans la formulation des politiques de protection des forêts. En plus, bien que les femmes soient les principales utilisatrices des forêts avec une connaissance importante de la gestion de la forêt, elles n'ont pas la sécurité pour l'accès et le contrôle de la terre et des ressources naturelles en général. Les femmes dans le monde possèdent moins de 10% des terres (FAO 2007). Les femmes en Afrique possèdent seulement près de 2% des terres agricoles (Centre de santé publique 2011). Dans plusieurs cas, les femmes ont accès à la terre, mais un contrôle limité sur elle, car elles ne la possèdent pas et ne peuvent pas prendre des décisions sur son utilisation (Denton, 2002).

Bien que conçu comme un instrument de lutte contre le problème global de changement climatique, par des investissements et des mesures d'atténuation, la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) a de nombreuses implications pour le développement et la survie des communautés dépendantes des forêts, particulièrement les femmes, vivant dans ces communautés. L'accès inégal des femmes à la terre, et la non clarté de leurs droits fonciers (ex. manque de contrôle des femmes et de leurs droits reconnus à la propriété des ressources foncières et forestières) les mettent au devant du plus grand risque de perte des droits aux produits forestiers ou ne pas recevoir leur part équitable de compensation pour les activités de protection des forêts ou de paiement pour le carbone. L'effet négatif de l'évolution des modes de forêts et de l'utilisation des terres sous les accords REDD sont susceptible d'être plus sur les femmes en raison de leur engagement intime dans le secteur forestier et foncier par l'agriculture, la commercialisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) et d'autres activités culturelles et génératrices de revenus.

Au niveau national, en plus d'un manque de reconnaissance des droits fonciers des femmes dans les systèmes juridiques coutumiers et statutaires, il existe d'autres facteurs menaçants liés à la gouvernance. Les femmes manquent de pouvoir politique et ont une participation faible voir négative dans les débats nationaux, régionaux et internationaux sur les modalités de mise en œuvre de la REDD+, en particulier les femmes pauvres et rurales. Partout dans le monde, les forêts produisent les moyens de survie, de subsistance et de revenus pour

plus de 1,6 milliard de pauvres, dont environ 60 millions des peuples autochtones. En plus, les femmes représentent environ 70 pour cent des 2,8 milliards de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour et ce sont les femmes rurales pauvres, en particulier, qui sont plus dépendantes des ressources forestières pour leur subsistance (Banque mondiale, 2002). Pour ces raisons, les projets REDD+, les programmes et les politiques doivent se conformer à un minimum au principe de ne causer aucun préjudice.

C'est dans un tel contexte que le REFACOF qui a pour mission de « promouvoir les droits des femmes en Afrique et d'influencer les politiques et les pratiques pour une équité de genre en matière de tenure foncière et forestière » a adopté dans son plan d'action 2011-2015 un programme de renforcement des capacités de femmes pour faire face à ce nouveau défi du changement climatique. Les principales articulations de ce plan d'action sont: (i) l'analyse des instruments juridiques et institutionnels de la gouvernance forestière, (ii) l'évaluation de la prise en compte des femmes dans les stratégies REDD+ au niveau régional et des pays, (iii) l'évaluation de la perception du changement climatique et la REDD+ par les femmes et (iv) l'identification des axes stratégiques pour une gestion durable des forêts par les femmes en Afrique du centre et de l'ouest.

Dans cette même logique, le REFACOF a soumis à l'OIBT un avant-projet (RED-PPD 074/12 Rev.1F) ayant pour objectif de développement de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans les pays d'Afrique du Centre et de l'Ouest. L'objectif spécifique étant de formuler une proposition de projet renforçant la prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique du Centre et de l'Ouest.

L'avant-projet a particulièrement porté sur des études de cas faisant un état des lieux des questions de genre dans la gouvernance forestière et à la contribution des femmes au déboisement et la dégradation des forêts au Cameroun, au Gabon, en République Centrafricaine, et au Liberia. Les différentes études de cas des pays se sont focalisées à documenter la contribution des femmes dans la déforestation et la dégradation des forêts, faire une analyse de genre de la prise en compte des droits des femmes dans la législation forestière et les secteurs connexes tels que l'agriculture et le foncier, et dans les politiques et stratégies sur le changement climatique particulièrement la REDD+, ainsi que sur les activités de gestion des ressources forestières des femmes au niveau local et leur contribution sur les moyens de subsistance.

Les conclusions et recommandations majeures de l'avant-projet s'articulent comme suit : La collecte de données quantitatives sur le niveau de contribution des femmes est capitale pour permettre de disposer d'un cadre approprié et ainsi que, des outils et techniques facilitant l'implication des femmes dans les programmes de reboisement en vue d'une contribution efficace aux activités de reboisement et restauration des terres forestières dégradées. - La création d'un cadre d'experts nationaux en genre et gestion des ressources naturelles et sur les changements climatiques est un aspect important de renforcement des capacités et de création de l'expertise nationale et locale. Il est important de faire des analyses plus poussées sur la contribution économique et sociale des PFNL dans les ménages et au niveau communautaire pour mieux soutenir les femmes dans ce secteur de gestion durable des ressources forestières à fortes potentialités économiques. - Le Cameroun est un

exemple de bonne pratique sur le genre et la REDD+ qu'il faudrait partager avec les autres pays de l'Afrique centrale ; aussi faudrait-il consolider ses acquis.

1.2 Pertinence

1.2.1 Conformité aux objectifs et priorités de l'OIBT

Conformité avec les objectifs de l'OIBT (AIBT, 2006)

La présente proposition de projet vise la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des femmes du REFACOF en vue de contribuer à la lutte contre les Changements Climatiques et la promotion du bien être des communautés tributaires des forêts dans le Bassin du Congo.

Dans cette perspective, il est en conformité avec les objectifs de l'OIBT en ses paragraphes suivants énoncés à l'article premier de l'AIBT de 2006 à savoir : **c, f, j, m, q** et **r**, qui stipulent :

- . - **c)** « Contribuant à un développement durable et à l'atténuation de la pauvreté » car la présente proposition de projet recherche le bien-être des populations dans le Bassin du Congo à travers l'identification des stratégies appropriées pour l'amélioration des revenus ainsi que de la gestion des ressources.
- . - **f)** « Favorisant et appuyant la recherche-développement en vue d'une meilleure gestion des forêts, d'une utilisation plus efficace du bois et d'une plus grande compétitivité des produits dérivés par rapport aux matériaux concurrents, ainsi que pour accroître la capacité de conserver et de promouvoir d'autres richesses de la forêt dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre » ; grâce aux études qui ont été menées dans le cadre de cet avant-projet, les différents types d'appuis requis pour une amélioration de la gestion des ressources forestières par les populations et plus spécifiquement les femmes ont été identifiées pour une exploitation rationnelle, durable et rentable.
- . - **j)** « Encourageant les membres à soutenir et à développer des activités de reboisement en bois tropicaux, ainsi que la remise en état et la restauration des terres forestières dégradées, compte dûment tenu des intérêts des communautés locales qui dépendent des ressources forestières » ; les informations générées par cet avant-projet ont permis de disposer d'un cadre approprié ainsi que, des outils et techniques devant faciliter l'implication des femmes dans les programmes de reboisement en vue d'une contribution efficace aux activités de reboisement et restauration des terres forestières dégradées.
- . - **m)** « Encourager les membres à participer à l'élaboration des politiques nationales visant à l'utilisation et à la conservation des forêts productrices de bois d'œuvre et au maintien de l'équilibre écologique des régions concernées dans le contexte du commerce des bois tropicaux » ; Les résultats du diagnostic social et technique de ce projet seront mis à la disposition de tous les acteurs y compris les politiques. Ils pourront servir d'outils d'aide à la décision et de plaidoyer pour une adoption des mesures légales et réglementaires favorables à la conservation des forêts.
- . - **q)** « Favorisant une meilleure compréhension de la contribution des produits forestiers autres que le bois d'œuvre et des services écologiques à la gestion durable des forêts tropicales, et la coopération avec des institutions et des processus compétents à cette fin » ; L'avant-projet a dégagé des options et stratégies visant à encourager le développement des petites entreprises forestières communautaires, notamment dans le

domaine de prédilection des femmes qui est celui des produits forestiers non ligneux et d'autres initiatives de gestion communautaire des forêts.

- r) « Encourager les membres à reconnaître le rôle des communautés locales et autochtones dépendant des forêts dans la gestion durable des forêts et à élaborer des stratégies visant à accroître la capacité de ces communautés de gérer de manière durable les forêts productrices de bois tropicaux » ; L'avant-projet a fait des propositions d'actions pour plus de reconnaissance du rôle et des droits des communautés locales et autochtones à travers une meilleure connaissance de leurs besoins et potentialités dans la gestion des ressources forestières. .

La présente proposition de projet est destinée à un renforcement des capacités des Femmes du REFACOF qui participent au développement des activités opérationnelles prévues dans le Plan d'Action (2008-2011) de l'OIBT dans le cadre du produit attendu 5 : « Ressources des forêts tropicales mieux sécurisées ».

Ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'Action **G** de l'OIBT des pays membres qui visent respectivement à « Collaborer à une meilleure connaissance des répercussions que comportent certaines questions comme le piégeage du carbone et la réduction des émissions issues du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) sur la mise en valeur des forêts tropicales» en raison des effets induits liés à la contribution des femmes en matière de conservation des ressources des forêts tropicales d'une part et à « Mener des travaux d'analyse, piloter des activités et un renforcement des capacités en matière de déboisement, de dégradation des forêts et dévalorisation des puits de carbone» du fait des différentes formations et actions de sensibilisation qui sont prévues en faveur des femmes du Bassin du Congo.

Conformité au REDDES

Le présent projet, au regard de son objectif d'améliorer la contribution des femmes dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique Centrale, contribuera à l'atteinte des objectifs du REDDES qui consistent à « freiner le déboisement et la dégradation des forêts, de valoriser les services environnementaux et de permettre l'amélioration des moyens d'existence des populations tributaires des forêts grâce à la gestion durable des forêts tropicales, à la restauration des forêts dégradées et à d'autres activités connexes ». Il contribuera à l'atteinte des objectifs spécifiques **a**, **b**, **c** et **d** de REDDES qui visent notamment à : **a**) mettre un frein aux déboisements non planifiés ; **b**) ralentir la dégradation des forêts ; **c**) entretenir et valoriser les processus d'atténuation du changement climatique et d'autres services environnementaux que fournissent les forêts tropicales et enfin **d**) contribuer à la pérennité sociale et économique et au bien-être des populations tributaires des forêts en valorisant la forêt par le moyen de sa restauration et de sa réhabilitation, ainsi que par la rémunération des services environnementaux.

Les actions à mener, tournant autour du renforcement des capacités des femmes en matière de genre, tenure, REDD, et changement climatique, de la participation et représentation des femmes dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local, ainsi que de la prise en compte de leurs intérêts dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale, sont conformes aux axes stratégiques de REDDES qui sont l'évaluation et diagnostic, les conditions habilitantes et renforcement de capacités, les modèles d'activités et enfin la généralisation et la diffusion. Le projet vise les mêmes catégories cibles prioritaires que REDDES qui sont les communautés locales, les peuples

autochtones, les femmes, les catégories intermédiaires qui sont les OSC, les médias, les administrations, les centres de recherche et les partenaires techniques et financiers.

Le projet qui vise une amélioration du niveau de vie des femmes grâce au développement d'une économie locale communautaire contribuera à l'atteinte des résultats 2 et 5 du REDDES qui consistent en l'« Amélioration des moyens d'existence des habitants des forêts et d'autres acteurs directement associés à l'offre de services environnementaux par la gestion durable des forêts tropicales » et à la mise en place de « Meilleures pratiques en faveur de l'implication des collectivités dans l'offre de services environnementaux obtenue grâce à la gestion durable des forêts tropicales, et popularisation de ces pratiques ».

Conformité au plan d'action stratégique de l'OIBT 2013 – 2018

La présente proposition est conforme entre aux priorités stratégiques suivantes du Plan d'action 2013-2018 de l'OIBT :

Priorité Stratégique 3, qui est de « renforcer la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre ». La proposition cadre notamment avec les objectifs (iii) et (iv) respectivement intitulé « la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales de production » et « la biodiversité forestière et les moyens d'existence », et les activités suivantes prévues dans cette priorité : « Préserver la biodiversité des forêts tropicales dans les interventions sylvicoles, y compris dans les projets relevant de la REDD+ » et « Améliorer la santé et le bien-être des populations locales et des groupes autochtones par le biais de la conservation de la biodiversité et par l'exploitation durable des ressources naturelles, dont les plantes médicinales et aromatiques ».

Priorité Stratégique 4 qui est de « Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques ». La présente proposition est conforme à l'un des objectifs de l'OIBT dans cette priorité qui est « d'apporter une maîtrise technique d'importance capitale à l'élaboration et à la mise en œuvre continues de programmes dispensateurs de ressources financières pour tous les efforts visant à freiner la déforestation et la dégradation des forêts tropicales dans le cadre de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets ».

En se focalisant sur la REDD+, elle est conforme aux activités prévues dans cette priorité qui sont de : « Aider les membres de l'OIBT à obtenir l'accès à des sources de financement pour la REDD+ », « Aider les membres à développer des capacités à assurer le contrôle de la REDD+ dans le cadre de la GDF et à produire tous rapports et vérifications y afférents dont les garanties sociales et environnementales et enfin « Aider les pays membres à mettre en œuvre des mécanismes de rémunération des services environnementaux à l'appui de la GDF ». La proposition cadre aussi avec les objectifs du Programme thématique REDDES qui sont de « renforcer la capacité à freiner la dégradation des forêts et la déforestation non planifiée, d'entretenir et d'améliorer les services écosystémiques des forêts, de contribuer à la pérennité sociale et économique par la restauration et la réhabilitation des forêts, la rémunération des services écosystémiques et l'amélioration de l'adaptation et de la résilience des forêts tropicales au changement climatique ». Enfin, elle est conforme avec certaines activités prévues dans cette priorité stratégique qui sont « L'instauration de conditions propices au ralentissement du déboisement et de la dégradation des forêts ainsi qu'à la rémunération des services environnementaux des forêts tropicales », « La démonstration d'approches fructueuses au niveau de la collectivité ou à celui de l'unité

forestière d'aménagement » et « La reproduction, l'intensification et la diffusion des expériences réussies, des approches et des technologies adaptées ».

1.2.2 Pertinence aux politiques publiques du pays soumissionnaire

Au niveau sous régional

Le présent projet qui œuvre pour une gestion durable des ressources forestières à travers la valorisation des PFNL, la reconnaissance légale des droits de tenure des femmes, et la participation effective des communautés locales particulièrement des femmes et des peuples autochtones, cadre avec le Plan de Convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dont les pays qui seront couverts par le projet du REFACOF sont adhérents (Cameroun, la RCA, la RDC et le Congo). Le Plan de Convergence est le dénominateur commun sur lequel les pays membres de la COMIFAC conviennent de s'entendre pour engager des actions au niveau national et sous régional en faveur de la gestion durable des écosystèmes forestiers de l'Afrique Centrale. La COMIFAC, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Convergence sur la gestion des forêts d'Afrique Centrale, a adopté en Juin 2010 deux instruments juridiques: (i) les Directives Sous Régionales sur la Gestion Durable des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) d'origine végétale ; et (ii) les Directives sous Régionales sur la Participation des Populations Locales et Autochtones et des ONG à la Gestion Durable des Forêts. Les Etats sont encouragés à reconnaître les droits d'accès et d'usage des communautés et à autoriser la commercialisation des produits issus de l'exercice de ces droits. La COMIFAC invite les Etats à reconnaître et à établir les modes d'appropriation coutumière des forêts et des ressources forestières. Le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) dans la gestion des terres et des forêts d'Afrique Centrale est également en cours d'incorporation et d'institutionnalisation. Les directives sur la gestion durable des forêts de la COMIFAC et les Directives volontaires de la FAO contribuent au renforcement du programme des droits communautaires en Afrique centrale. Ayant reconnu l'implication de la faible déforestation mais forte dégradation de la forêt pour le mécanisme REDD+, la proposition de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) à la CCNUCC souligne la nécessité de subventionner la gestion durable des forêts (GDF) à travers la REDD+ comme voie de développement, compte tenu de son statut dominant de l'utilisation des terres dans la région

La communauté internationale, y compris les pays africains a fait preuve d'engagement politique pour assurer l'égalité de Genre et l'empowerment des femmes en adoptant divers instruments politiques. Les exemples incluent, la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF) et la Déclaration de Beijing et du Programme d'Action (BDPA).

Au niveau national

Les pays de l'Afrique Centrale ont entrepris d'actualiser depuis les années 90, leurs politiques forestières dans l'optique de la gestion durable de ressources forestières. Les nouvelles législations ont mis en exergue les droits d'usage coutumiers des populations riveraines des forêts dans le cadre de la gestion participative et des prélèvements traditionnels liés aux besoins d'alimentation et d'amélioration de la qualité des vies en générale. De manière globale, les reformes des politiques forestières se sont occupés de la transition de gestion étatique centralisée des ressources naturelles forestières vers une participation des communautés riveraines des forêts.

Ce présent projet du REFACOF est en accord avec la vision de nombreux pays africains (dont le Cameroun, la RDC, le Congo, et la RCA-malgré la crise politico-civile qui prévaut) qui envisage être un « pays émergent » qui intègre l'objectif de « réduction de la pauvreté », avec comme enjeux la formation du capital humain au travers de la répartition de la richesse et la réduction du phénomène d'exclusion des groupes vulnérables ou marginalisés dont les femmes. Il est aussi en conformité avec les politiques nationales et sectorielles des pays qui seront couverts c'est-à-dire le Cameroun, la RCA, la RDC, et le Congo.

Cameroun

Le Cameroun a entrepris des réformes dynamiques depuis quelques années après l'adoption, le 26 décembre 2007, de la loi No 2007/006 portant sur le plan financier de l'État, l'adoption en mars 2009 de la vision du Cameroun comme pays émergent à l'horizon 2035 et l'adoption en novembre 2009 du Document de stratégie pour la croissance et l'Emploi (DSCE). Cette politique accorde une grande priorité à l'optimisation des ressources naturelles du pays, au développement des concessions à grande échelle et à attirer des investisseurs importants. Cette nouvelle politique et ce cadre d'action gouvernemental ont mené à la révision systématique des activités au niveau sectoriel, ministériel et local. Le Code minier de 2001 a été révisé en 2010 pour se concentrer sur la viabilité économique optimale du secteur. La réforme de la loi foncière de 1974 a été annoncée par le président du Cameroun en janvier 2011 afin de protéger les propriétés industrielles et faire la promotion du développement de l'agriculture de deuxième génération. De plus, le Document de stratégie de développement du secteur rural (DSDSR) est en cours de révision. C'est de cette manière que la loi créant les zones économiques a été adoptée. Une loi-cadre sur l'aménagement du territoire a été adoptée en 2011, pour mieux coordonner les politiques sectorielles (un décret d'application est en cours de rédaction).

Ce présent projet s'accorde avec la politique énergétique du Cameroun qui envisage de garantir l'accès des populations aux services énergétiques tout en réduisant l'impact de l'énergie sur le milieu naturel, socioéconomique et culturel. Il s'accorde également avec le Cadre d'Appui à l'Artisanat Minier (CAPAM) dont la mission est d'encadrer les artisans sur le plan technique, de canaliser leurs productions vers les circuits formels et de développer des activités de soutien.

Par ailleurs, il est en conformité avec l'objectif 1 du Plan d'Action Forestier National (PAFN) qui vise à « Assurer la protection de notre patrimoine forestier et participer à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation de la biodiversité de façon pérenne ». La mise en œuvre de cet avant-projet prend en compte toutes les trois composantes de cet objectif notamment : l'environnement et l'équilibre des écosystèmes dans l'aménagement du territoire, le développement des mesures de protection, l'amélioration et de conservation de l'ensemble des ressources forestières et la création d'un domaine forestier permanent et des aires protégées représentatifs de la biodiversité nationale.

De même, la gestion du secteur rural en général constitue également une préoccupation des pouvoirs publics du Cameroun, c'est pourquoi elle est prise en compte dans les réformes sectorielles prévues dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) notamment dans le cadre de l'aménagement, la régénération des forêts du domaine permanent et la valorisation des ressources forestières et fauniques. Action qui s'inscrit parfaitement dans le cadre du PSFE évoqué plus haut.

La République Démocratique du Congo

Depuis les années 2000, la RDC a mis en place un processus profond visant la restructuration du cadre global juridique et réglementaire relatif à la gestion et l'exploitation de ses actifs et potentiel des ressources naturelles exceptionnelles. Un nouveau code forestier a été promulgué en 2002 et est à ce jour considéré comme un outil pionnier dans la vague de réformes en cours.

La République Démocratique du Congo (RDC) a initié plusieurs réformes politiques, juridiques et institutionnelles ambitieuses, au nombre desquelles les réformes forestières, minières et, plus récemment, depuis juillet 2012, la réforme foncière. Le présent projet de REFACOF avec comme axe d'intervention la prise en compte des droits et intérêts des femmes dans les législations et réglementations foncières et tous les secteurs connexes entre dans le cadre de toutes ces réformes en cours en RDC qui ont pour objectif de prendre en compte les droits locaux des communautés locales et populations autochtones et autres couches sociales défavorisées, vulnérables et marginalisées.

La réforme foncière, figure comme une priorité dans le Programme du Gouvernement de la RDC pour la période 2012 à 2016, et est appelée à être menée en cohérence avec le Programme de réforme du secteur agricole, le Programme de stabilisation et de pacification des zones post conflit, le programme national REDD+ et la réforme en matière d'aménagement du territoire. Enfin, sa stratégie est axée autour des piliers ci-après : i) un pilotage basé sur une approche multisectorielle ; ii) un processus décentralisé intégrant une approche du haut vers le bas ; iii) la capitalisation de l'existant et des acquis ; iv) le respect du droit des femmes et des enfants, ainsi que des droits de l'homme en général ; et, enfin, v) une coordination des efforts des partenaires techniques et financiers.

Les outils de mise en œuvre du processus REDD, notamment dans le texte fixant la procédure d'endossement/homologation des projets et initiatives REDD+, dans le plan de déploiement du Programme FIP censés entamer la phase d'investissement de la REDD+ en RDC, dans le Manuel des Procédures du Fonds National REDD+, stipulent la nécessité de l'intégration des droits locaux et les sauvegardes sociales dans tous les outils de formulation et de mise en œuvre de politique nationale et des réformes sectorielles en matière d'aménagement du territoire et du zonage forestier.

L'obligation de sécurisation des droits de tenure foncière et forestière des communautés locales et des femmes que REFACOF promeut est clairement définie dans la Constitution en RDC en particulier La reconnaissance des droits fonciers acquis conformément à la coutume, bénéficiant des mêmes garanties que celles découlant des droits fonciers acquis conformément à la loi (article 34) ; La proclamation constitutionnelle du droit aux moyens d'existence des populations, tirées de leurs ressources naturelles et la répression pénale des actes tendant à y porter atteinte, qu'ils viennent des autorités ou de toute autre personne (article 56 et 57 de la constitution) ; La reconnaissance constitutionnelle de l'autorité coutumière et le renvoi à une loi pour en fixer le statut (article 207, constitution) ; Une ferme volonté politique de mener la réforme et de la mener dans une approche de participation et d'implication des parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, traduite à la fois dans une Feuille de Route pour la Réforme Foncière, assorti d'un document programmatique de la réforme ; L'engagement simultané des autres réformes ayant une incidence sur le foncier (réforme en matière d'aménagement du territoire, réformes associées au processus REDD, réforme sur le statut du pouvoir coutumier,

réforme minière, réforme pétrolière, réforme en matière environnementale et de conservation de la nature, etc.

La République Centrafricaine (RCA)

De 2002 jusqu'en 2009, le Gouvernement de la République Centrafricaine (RCA) a inscrit la gestion durable des ressources forestières dans sa Déclaration de Politique Générale ainsi que dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui est une plateforme de solidarité interministérielle. Un des objectifs de REFACOF dans le cadre de ce projet qui consiste à améliorer la contribution des femmes dans la lutte contre les changements climatiques dans le Bassin du Congo est en conformité avec cette politique de gestion durable des forêts.

Le secteur forestier centrafricain est régi par le Code forestier, celui-ci est complété par l'ordonnance portant code de protection de la faune sauvage et la loi portant code de l'environnement ainsi que leurs textes d'application aux côtés desquels il faut ajouter les conventions internationales et les autres documents spécifiques traitant de la stratégie de gestion ou de protection des ressources naturelles tels que le R-PP etc. Les législations nationales et les textes réglementaires foncière et forestière de la RCA élaborés jusqu'alors (Code Foncier de 1899, Stratégie Nationale de la Biodiversité de 1998, Plan National d'Adaptation au changement climatique de 2004, Plan National d'Action Environnemental de 2006, le Code Forestier de 2008 et ses décrets d'application, Code de l'Environnement de 2012, et le R-PIN de 2012)

Le Titre 12 de la Charte Constitutionnelle stipule: « la participation des femmes et peuples minoritaires au processus de: dialogue politique, développement socio-économique et à la gestion durable des ressources naturelles ». Le Code Forestier prévoit en son titre 4 et principalement l'Article 154 la gestion participative des ressources forestières. Dans le Code forestier, les Articles 33-67-68 font respectueusement allusion aux: modalités de consultation des populations locales/autochtones, conditions d'exploitation et collecte des PFNL,

Dans la section II du Code forestier, il est fait mention sur reconnaissance des droits coutumiers d'usage et des peuples autochtone ; ce qui est cadre avec la mission de REFACOF pour une reconnaissance légale et coutumière des droits de tenure des communautés locales, des peuples autochtones, et des femmes. Les trois (3) articles du Code forestier concernés stipulent ceci :

- Article 14 : En vertu du droit coutumier, les populations riveraines disposent de droits d'usage sous réserve du respect des textes en vigueur en vue d'exploiter à titre gratuit pour leur subsistance les produits forestiers à l'exception des espèces dites protégées (page 5).
- Article 15 : Les droits coutumiers concernent les droits portant sur le sol forestier ; les droits portant sur les produits forestiers autres que le bois d'œuvre dénommés PFABO dont certains peuvent présenter un intérêt commercial. Les modalités d'exploitation des produits forestiers autres que le bois d'œuvre dans le contexte du droit coutumier sont fixées par voie réglementaire (page 15).
- Article 16 : Pour cause d'utilité publique, le Ministère en charge des forêts peuvent suspendre ou supprimer en partie ou en totalité, l'exercice du droit d'usage à titre ou :
 - à l'exploitation de bois pour la fabrication des pirogues et des autres embarcations ;

- à l'exploitation contrôlée de la faune pour l'autoconsommation en dehors des parcs nationaux, des réserves intégrales et des sanctuaires (page 15 à

La RCA est l'un des premiers pays en Afrique Centrale à reconnaître légalement les droits des peuples autochtones avec l'adoption la loi internationale ILO 169.

La République du Congo

Le gouvernement Congolais, a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC en 1996), le protocole de Kyoto et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement tels que la Convention sur la Biodiversité. Le gouvernement congolais a également produit le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE). En outre, une Stratégie Nationale, un Plan d'Action pour les Changements Climatiques et la Variabilité (SNPA/CCV, 2004) et ont été développées pour une meilleure identification de la vulnérabilité du pays face aux résultats du changement climatique et développer des stratégies d'atténuation adéquates.

En adoptant la Politique Nationale Genre et l'approche d'intégration du Genre dans les programmes et politiques de développement, le Congo s'est engagé résolument dans une démarche de sa mise en œuvre pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes en vue d'assurer un développement humain et durable et l'intégration du genre des politiques et programme de changement climatique and dans les secteurs prioritaires. La Politique Nationale Genre s'inscrit dans le cadre des grandes options et orientations fixées par la Constitution Congolaise, le Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). A travers la DSCR, le gouvernement congolais veut assurer un environnement durable, et pour la période 2012-2016 de renforcer les capacités techniques, commerciales et financières des agriculteurs et fermiers.

La Politique Nationale Genre et de son Plan d'action 2009-2013 et l'exigence de la transversalité du genre c'est-à-dire l'intégration systématique du genre dans toutes les politiques, stratégies, programmes, projets et plan de développement. L'implication des femmes autant que les hommes et la prise en compte des expériences féminines et masculines dans le processus d'atténuation aux changements climatiques est d'une importance non discutable.

L'objectif global du Programme National pour la sécurité alimentaire (PNSA) est de contribuer à la résolution du paradoxe notoire observé entre les potentialités naturelles si immenses du pays et l'état d'insécurité alimentaire et de pauvreté qui sont devenues chroniques. Vaincre la faim, combattre l'insécurité alimentaire et réduire la pauvreté constituent le but du PNSA. L'amélioration de la commercialisation, de la transformation, du stockage et de la conservation des produits et la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles.

Programme d'Action Forestier National (PAFN) : Le PAFN élabore une stratégie de développement du secteur forestier, basée sur une politique d'utilisation rationnelle des ressources forestières, et de conservation des écosystèmes. Tous les objectifs spécifiques des politiques sectorielles du Congo se retrouvent dans les axes d'intervention du présent projet.

1.3 Zone visée

1.3.1 Situation géographique

Le présent projet va couvrir quatre pays d'Afrique Centrale à savoir le Cameroun, le Congo, la République Centrafricaine (RCA) et la République Démocratique du Congo (RDC). Deux de ces quatre pays (Cameroun et RCA) ont participé à l'avant projet. Les deux autres sont nouvellement intégrés compte tenu de leur contexte décrit plus haut. Le Gabon n'a été retenu dans ce projet par ce que le Gouvernement n'a pas encore pris un engagement sur la REDD+. Par rapport au Liberia, malgré les avancées au niveau de la REDD+, le REFACOF a choisi de commencer d'abord avec quelques pays du Bassin du Congo et progressivement, le réseau couvrira les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

1.3.2 Aspects sociaux, culturels, économiques et environnementaux

La forêt du Bassin du Congo représente un pool transfrontalier de ressources naturelles à travers six pays (Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Gabon et République du Congo) dans la région centrale de l'Afrique. Avec une superficie de forêt d'environ 227 millions d'hectares (environ 60 % de la superficie totale des terres de la région) qui représente environ 18 % des forêts tropicales de la planète, la forêt du Bassin du Congo constitue la deuxième plus grande zone de forêt dense tropicale au monde après l'Amazonie (FAO, 2006 ; PFBC , 2006). En tant que pool de ressources naturelles, la forêt fournit de la nourriture et des ressources pour les humains, et de la matière première pour les industries qui sont nécessaires pour le développement économique de la région. Il représente un héritage commun avec des portefeuilles de subsistance partagés par la grande majorité des populations (Nkem et al, 2010). Comme les autres pays tropicaux, les moyens de subsistance des milliers de gens sont étroitement tributaires des forêts, en particulier les pauvres ruraux (Banque mondiale, 2004 ; Sunderlin et al, 2005; WRI,

La forêt offre également des services environnementaux tels que la gestion des bassins versants, la conservation de la biodiversité et la séquestration du carbone. La forêt du Bassin du Congo a d'énormes stocks de carbone au regard de sa diversité des types de forêts. On estime que sa végétation contient entre 25 et 30 milliards de tonnes de carbone (Hoare, 2007) . Ceci représente une réserve mondiale importante de carbone pour la régulation des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Ainsi, ceci offre des opportunités pour la politique climatique internationale, tels que la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts, y compris le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone dans les pays en voie de développement (REDD+) comme une option potentielle d'atténuation (Visseren - Hamakers et Glasbergen , 2007; Brown et al , 2010, 2011 ; . . Visseren - Hamakers et al, 2011). Bien que les taux de déforestation soient variés entre les pays qui se partagent le bassin, comparativement aux autres bassins forestiers tropicaux (Amazonie et de Bornéo - Mékong), les taux annuels de déforestation dans le bassin du Congo sont historiquement plus bas, et actuellement à 0,26 % (FAO, 2011).

1.4 Acquis escomptés à l'issue du projet

A l'issue du projet, le REFACOF pourra se prévaloir de trois principaux acquis à savoir :

- 4- Le renforcement des capacités des femmes en matière de Genre, Tenure, REDD et Changement Climatique : ceci se fera à travers la conduite des formations de courte

et longue durées, le développement des outils et techniques de collecte des données sur le Genre, REDD et Changement Climatique, l'organisation et la tenue d'au moins 5 réunions de sensibilisation, de formation et d'éducation des femmes et des PA par pays sur les activités du projet et par la réalisation des voyages d'échanges d'expériences.

- 5- La participation des femmes et leur représentation dans les instances de prise de décision au niveau national et local et la prise en compte de leurs intérêts dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale : ceci se fera à travers la participation des femmes aux rencontres nationales, sous régionales et internationales, l'élaboration des feuilles de route Genre, Tenure et REDD au niveau des pays, l'appui au pays dans l'élaboration des documents de plaidoyer sur les réformes en cours et la capitalisation des bonnes pratiques des femmes en lien avec les Changements Climatiques, REDD et le Genre.
- 6- L'amélioration du niveau de vie des femmes grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers ceci se fera par la conduite des études de cas quantitatives et qualitatives approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et de la dégradation, du développement des expériences pilotes de gestions communautaires des forêts et du développement des filières de production des PFNL

Deuxième partie : ARGUMENTAIRE ET OBJECTIFS DU PROJET

2.1. ARGUMENTAIRE

2.1.1 Montage institutionnel et questions organiques

Le présent projet sera mis en œuvre dans quatre pays d'Afrique Centrale à savoir le Cameroun, le Congo, la RCA et la RDC. Le Cameroun abrite le Secrétariat permanent du REFACOF est l'organe de gestion du projet. Il sera appuyé par un Comité Directeur et un Comité de Suivi. Dans chacun des autres pays, le Point Focal REFACOF va assurer la coordination nationale du projet appuyé par un Comité de Suivi.

Le projet sera mis en œuvre avec la participation effective et une forte implication des femmes, des Maires, des Chefferies traditionnelles, des communautés locales et des structures déconcentrés de l'Etat. Les efforts seront faits pour assurer une meilleure implication de toutes les catégories sociales dans les activités du projet.

- Le REFACOF, agence d'exécution se dotera d'une structure légère pour la mise en œuvre du Projet. Elle va travailler en étroite collaboration avec les services locaux et centraux de l'administration forestière dans les quatre pays couverts. Le projet va rechercher autant que possible des synergies avec d'autres organisations de développement œuvrant dans les domaines semblables pour plus d'efficacité. De même, le REFACOF va recourir autant que possible à une expertise externe pour un travail de qualité. Il est entendu que la stratégie retenue est sous-tendue par la recherche d'une cohésion totale et d'une contribution forte de l'ensemble des acteurs sociaux.
- L'approche sera assez dynamique, nourrie par les résultats des différentes études et expériences existantes qui permettront un réajustement, réorientation, re-planification des activités chaque fois que cela sera nécessaire.
- Le Genre sera un critère de qualité qui sera pris en compte dans toutes les activités du Projet et à tous les niveaux. L'administration locale sera impliquée dans toutes les activités et le Ministère en charge des Forêts assurera le suivi technique de toutes les activités pour en garantir la qualité.
- Le lobbying, le plaidoyer et le networking sont autant de stratégies qui seront utilisées pour permettre à l'agence d'exécution et à ses partenaires d'atteindre les objectifs du Projet.

2.1.2 Analyse des acteurs

Comme lors de la mise en œuvre de l'avant projet, le présent projet sera mis en œuvre avec la participation de deux catégories d'acteurs: les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.

- Les bénéficiaires directs :

Les bénéficiaires directs sont les femmes rurales, les femmes autochtones, les femmes entrepreneures rurales, les femmes impliquées dans les PFNL, les autres communautés locales des zones couvertes par le projet.

Ces populations seront impliquées dans toutes les phases du Projet ; toutes les opérations seront identifiées, mises en œuvre, suivies et évaluées par ces populations avec l'appui technique du personnel du Projet. Les organisations communautaires (associations de femmes, Groupes d'initiatives communes, plateformes locales, etc.) déjà identifiés lors de la mise en œuvre de l'avant projet vont être pleinement impliquées dans toutes les activités.

Les autres bénéficiaires directs sont les Maires. Les programmes de reboisement se feront en collaboration directe avec les Maires.

Les chefferies traditionnelles sont également un groupe cible important et seront impliqués dans les activités de lobbying, de plaidoyer et de renforcement des capacités.

- **Les bénéficiaires indirects :**

Ce sont les populations et autres acteurs dans l'ensemble. Ils auront de meilleures connaissances et une meilleure compréhension des facteurs de déforestation dans chacun des pays couverts et avec des informations quantitatives et qualitatives de qualité en lien avec le rôle que jouent les femmes. Ces informations pourront être utilisées pour le développement d'autres programmes et projets.

Les administrations en charge de l'Environnement, des Forêts, de l'Agriculture, de la Planification et de l'Elevage, les ONGs impliquées dans les activités de développement rural et de l'environnement, ainsi que les Programmes sectoriels et Programmes d'appui dans les quatre pays, etc. comptent parmi les bénéficiaires indirects du futur projet.

La dimension Genre étant encore très timidement pris en compte aussi bien dans les stratégies que dans les programmes et projets de manière général, et dans les projets REDD+ et de gestion forestière, le futur projet sera également une source de données et d'information pour l'OIBT et d'autres institutions internationales qu'elles pourront capitaliser pour l'élaboration d'autres stratégies, programmes et projets.

Les rapports et les autres informations relatives au Projet seront disponibles dans les bibliothèques du Projet et même dans les services publics.

Le Projet, grâce à son volet recherche-action, permettra de combler auprès des chercheurs, décideurs et étudiants le déficit actuel en données scientifiques.

2.1.3. Analyse du problème

Le présent projet fait suite à la mise en œuvre d'un avant-projet conçu par le Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) et soumis à l'OIBT par le Gouvernement du Cameroun pour financement. L'avant projet a porté sur « Identification d'un projet sur la prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique du Centre et de l'Ouest. »

L'avant projet a été mis en œuvre dans quatre pays à savoir le Cameroun, le Gabon, le Liberia et la RCA. Deux principales activités ont été réalisées à savoir, l'état des lieux relatif au Genre dans le déboisement et la dégradation des forêts dans les 4 pays, et la formulation d'un projet sur la base des résultats de l'état des lieux à soumettre à l'OIBT pour financement.

Les études de l'avant-projet ont révélé les résultats clés suivants :

- 6- Les femmes sont très actives dans la cueillette, l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL). Les PFNL contribuent au développement économique des femmes ainsi qu'au renforcement de leur pouvoir social aussi bien au niveau familial que communautaires. Ils génèrent aussi des revenus économiques consistants pour les femmes individuellement et de manière collective à travers les associations et regroupements communautaires. Cependant, l'implication et la contribution des femmes dans la filière des PFNL ne sont pas bien documentées pour faire des recommandations sur comment développer une gouvernance forestière équitable selon le genre et qui puisse bénéficier aux femmes. Il y a aussi un manque de structuration formelle des femmes pour une meilleure traçabilité des revenus et compétitivité dans le marché local, national, et international.

- 7- L'absence d'une politique effective d'implication des femmes dans les stratégies d'utilisation durable des ressources forestières, l'insuffisance de la promotion d'activités génératrices de revenus, et l'insécurité foncière sont autant de contraintes à une gouvernance forestière équitable et durable.
- 8- Il y a aussi un manque avéré d'expertise nationale sur les questions de genre, gestion des ressources naturelles, et changement climatique/REDD+.
- 9- Les femmes sont vulnérables au changement climatique mais elles sont des championnes dans le développement de stratégies d'adaptation et d'atténuation. Cependant, elles ont d'une part des connaissances limitées sur les mécanismes sur le changement climatique tel que la REDD+, d'autre part, elles ne sont pas impliquées dans les processus de prise de décisions et leurs intérêts ne sont pas pris en compte dans les politiques et stratégies nationales sur la REDD+. Le Cameroun fait l'exception en étant le seul pays en Afrique Centrale avec une feuille de route sur le Genre et la REDD+, et où les femmes sont des actrices à part entière dans les processus de prise de décisions sur la REDD+.
- 10- Les données qui existent sur la contribution des femmes au déboisement et à la dégradation des forêts sont qualitatives et se réfèrent aux activités des femmes qui sont classées dans les facteurs de dégradation et déforestation à savoir l'agriculture itinérante sur brûlis, ...; il n'existe pas de statistiques ni de données quantitatives qui montrent sur le degré de contribution des femmes au déboisement et de la dégradation des forêts.

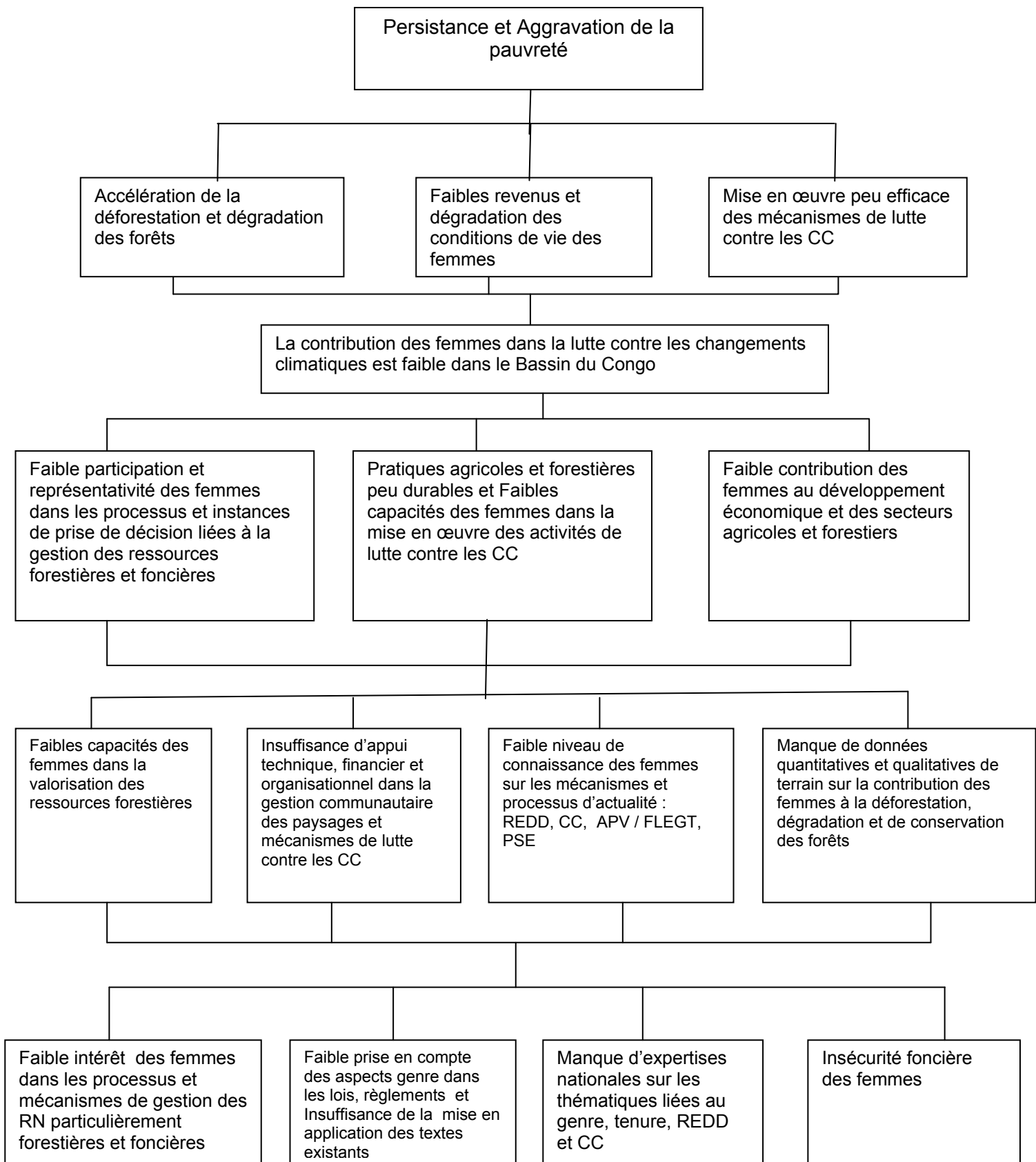
L'avant-projet a également permis de dégager des options et stratégies visant à encourager le développement des petites entreprises forestières communautaires, notamment dans le domaine de prédilection des femmes qui est celui des produits forestiers non ligneux. Des propositions d'actions ont été dégagées pour plus de reconnaissance du rôle et des droits des communautés locales et autochtones à travers une meilleure connaissance de leurs besoins et potentialités dans la gestion des ressources forestières. L'amélioration de la contribution des femmes dans la lutte contre le changement climatique en Afrique Centrale passe par le renforcement des capacités organisationnelles de femmes en milieu rural pour une meilleure compréhension des processus et mécanismes de gestion des ressources naturelles ; mettre à la disposition des femmes des alternatives de gestion durable des forêts.

Par conséquent, le présent projet vise une amélioration de la contribution des femmes dans la lutte contre le changement climatique en Afrique Centrale particulièrement dans les pays comme le Cameroun, la République Démocratique du Congo, le Congo, and la République Centrafricaine. Ce projet qui est en étroite ligne avec la mission de REFACOF et sa stratégie de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts se base sur les principes fondamentaux suivants:

- Pouvoir comprendre les différents rôles joués par les hommes et les femmes tout au long de la chaîne de valeur (c'est à dire de la plantation de l'arbre, la collecte de produits forestiers, la transformation et la commercialisation) permet non seulement une définition plus précise du problème - qui est moteur de la déforestation, où et comment - mais permet également d'identifier des solutions probables et permet d'adapter les interventions vers la fourniture « du vrai REDD+ à la vraie cible » (IIED 2011).
- Pour la gestion durable et efficace des ressources forestières et de la REDD+, le Genre doit être « le point de départ, pas une réflexion d'après ». La prise en compte

du riche savoir unique, des capacités et de l'expérience des femmes est essentielle pour la réussite des initiatives REDD+, (UICN, 2009).

- En ce qui concerne la biodiversité, les activités de subsistance des femmes et de leur connaissance de la forêt peuvent ajouter de la valeur aux activités communautaire de foresterie, tels que le suivi des espèces, la gestion des sols et des fonctions de restauration des forêts, et ainsi, contribuer positivement à la gestion durable des forêts ou au renforcement des stocks de carbone forestier. Ceci est particulièrement important dans le contexte des produits forestiers non ligneux et de la sécurité alimentaire (ONU-REDD 2011).
- La tenure foncière des femmes augmente la productivité, l'efficacité et la durabilité de la REDD+, car une tenure sécurisée encourage l'investissement dans une ressource, ce qui conduit à une plus grande productivité et l'efficacité; fournit également la plus grande motivation pour entretenir les ressources au fil du temps. La tenure non claire et insécurisée peut en soi-même promouvoir la déforestation parce que les utilisateurs des ressources sont peu motivés à protéger la ressource s'ils sentent qu'ils n'y ont aucun intérêt, (Cotula et Mayers 2009). Dans de nombreux cas, les femmes ont peu de marge de manœuvre pour changer l'utilisation des terres parce que ne possédant pas souvent légalement la terre. Les processus de préparation de la REDD+ doivent démontrer comment les interventions stratégiques vont impacter sur ces inégalités ancrées.



2.1.4. Grille du cadre logique

Stratégie d'intervention	Indicateurs mesurables	Moyens de vérification	Hypothèses de travail
<p>Objectif de Développement Contribuer à la lutte contre les Changements Climatiques dans les pays d'Afrique du centre et de l'ouest</p>	<p>Indicateurs d'impacts</p> <ul style="list-style-type: none"> - La déforestation et dégradation des forêts ont diminué de 10% en 2017 - D'ici à 2017 les revenus des femmes ont augmenté d'environ 10% dans les pays couverts par le projet - Les intérêts des femmes sont pris en compte dans les mécanismes de lutte contre les Changements Climatiques au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Rapport sur l'état des forêts des pays concernés les Rapports techniques nationaux - L'indice de pauvreté des pays impliqués - Les Rapports du projet - Stratégies, politiques, réformes engagées, les feuilles de route et rapports des sectoriels - Enquêtes auprès des bénéficiaires 	<p>Hypothèse de Pérennisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accord international sur la REDD - L'importance des forêts dans les Objectifs de développement durable post-2015 - Les réformes des lois dans les pays - La stabilité politique
<p>Objectif spécifique Améliorer la contribution des femmes dans la lutte contre les changements climatiques en Afrique Centrale</p>	<p>Indicateurs des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ un pool de 20 experts du REFACOF sur la thématique Genre, Tenure, et Changement est créé - Au moins deux membres du REFACOF sont inscrits en PhD et Masters sur la thématique Genre, Tenure, et Changement Climatique - Les pays couverts par le projet ont une feuille de route sur le Genre, Tenure, REDD, et changement climatique - Un programme de renforcement des capacités est élaboré, exécuté, et mis en œuvre - Données statistiques sur la contribution des femmes dans la déforestation et dégradation des forêts sont disponibles d'ici à 2017 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de projet - Enquêtes auprès des bénéficiaires - Les rapports de sectoriels - Inscriptions aux différents PhD et Masters - Les supports des formations et de sensibilisation - Les modules de formation - PV de réunions - Fiches techniques de suivi 	<p>Hypothèse de développement, liant objectif spécifique et objectif de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement du projet accordé à temps par le bailleur - Collaboration, adhésion, et implication de toutes les parties prenantes du projet dans chaque pays y compris les populations locales
<p>Produit 1 Les capacités des femmes sont renforcées en matière de genre, tenure, REDD, et changement climatique</p>	<p>Indicateurs des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un kit de formation sur Genre, Tenure, et Changement Climatique est élaboré à l'issue des trois années de mise en œuvre et mis à la disposition du grand public - Environ un pool de 20 experts du REFACOF sur la thématique Genre, Tenure, et Changement Climatique est créé à l'issue du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Kit de formation est en ligne dans le site de REFACOF - Attestations de formation - Propositions et mouture provisoire de thèse - Mémoires de Masters 	<p>Hypothèses d'exécution liant les produits à l'objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité du Directeur de thèse et mémoire - Programmation de l'Université

	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins deux membres du REFACOF sont inscrits en PhD et Masters sur la thématique Genre, Tenure, et Changement Climatique 		
<p>Produit 2</p> <p>Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La participation des femmes dans les processus de prise de décisions et de réformes a augmenté d'au moins 10% d'ici à 2017 par rapport au quota national de 30% - Les documents élaborés sur les ressources forestières, foncières, et changement climatique ont intégré la dimension genre d'ici 2017 - La représentation des femmes a augmenté dans les instances de gestion des ressources naturelles au niveau communautaire à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - RPP et Stratégie nationale REDD - Législations et réglementations foncières et forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration, adhésion, et engagement de toutes les parties prenantes du projet dans chaque pays y compris les populations locales
<p>Produit 3</p> <p>Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus des femmes impliquées dans le projet ont augmentés d'au moins 15% au terme du présent projet - Au moins une expérience pilote de gestion communautaire des forêts est développé dans chaque pays à l'issue des trois années de mise en œuvre - Au moins une filière de production des PFNL est développée dans chaque pays au terme du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports de projets - Les enquêtes auprès des bénéficiaires - Les documents bancaires des bénéficiaires - PV des assemblées générales constitutives dans les sites pilotes - Observations directes - Rapports techniques et financiers des activités 	<p>Appropriation par les bénéficiaires</p>

2.2. Objectifs

2.2.1- Objectif de développement et indicateurs d'impacts

L'objectif de développement de ce projet est de contribuer à la lutte contre les Changements Climatiques dans les pays d'Afrique du centre et de l'ouest et à la lutte contre la pauvreté des communautés tributaires des forêts.

2.2.2- Objectifs spécifiques et indicateurs de résultats

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer la contribution des femmes dans la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté en Afrique Centrale.

Troisième partie : DESCRIPTION DES INTERVENTIONS DU PROJET

3.1 Produits et activités

3.1.1- Produits

Trois produits sont attendus à l'issue de la mise en œuvre du projet.

Produit 1 : Les capacités des femmes sont renforcées en matière de genre, tenure, REDD, et changement climatique

Produit 2 : Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale

Produit 3 : Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers

3.1.2- Activités

- Conduite des formations de courte durée
- Facilitation des formations de longue durée
- Développement des outils et techniques de collecte des données sur le genre REDD et changements climatiques
- Organisation des réunions d'animation, des campagnes d'information de sensibilisation, d'éducation des femmes, des PA et des autres acteurs par pays sur les activités du projet
- Réalisation des voyages d'échanges d'expériences
- Participation des femmes aux rencontres nationales
- Participation des femmes aux rencontres sous régionales et internationales
- Elaboration des feuilles de route genre, tenure et REDD au niveau des pays
- Appui des pays à l'élaboration des documents de plaidoyer sur les réformes en cours et la capitalisation des bonnes pratiques des femmes en lien avec les changements climatiques, REDD et genre
- Conduite des études de cas quantitative et qualitative approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et dégradation
- Conduite des études de cas quantitative et qualitative approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et dégradation
- Développement des expériences pilotes de gestion communautaire des forêts
- Développement des filières de production de PFNL (poivre, mangue sauvage, Njansang, etc.)
- Evaluation du projet
- Capitalisation des acquis du projet

3.2. Démarches et méthodes d'exécution

Comme dans le cas de l'avant projet, la méthodologie sera fortement fondée sur l'approche participative. Le projet s'adresse prioritairement aux femmes ; mais il va impliquer toute la diversité de groupes sociaux à savoir : les chefferies traditionnelles, les communautés locales et autochtones, les élus locaux, les administrations, les organisations d'appui au

développement, les experts, les chercheurs, le secteur privé, les organisations de la société civile. Le genre est un critère important qui sera pris en compte dans toutes les activités du Projet et à tous les niveaux de mise en œuvre. L'organisation communautaire restera au centre des interventions pour assurer une meilleure implication de toutes les catégories sociales dans les activités du projet.

L'information, la sensibilisation et la communication vont être privilégiées pour faciliter la participation de toutes les parties prenantes. L'expertise externe sera sollicitée chaque fois que cela sera nécessaire. L'administration locale en charge des Forêts sera impliquée dans toutes les activités. Les Comités Directeur et de Suivi seront mis en place et aideront à l'atteinte des objectifs du projet.

Toutes les activités prévues seront exécutées par l'équipe du projet recrutée à cet effet et selon les normes de l'OIBT et du pays concerné. Le Secrétariat permanent se chargera de la coordination générale des activités et de la gestion technique, administrative et financière du projet. A la suite de la signature du contrat de financement, le POA pour la première année de mise en œuvre sera élaboré et envoyé à l'OIBT pour approbation. C'est ce POA qui servira de référence pendant toute l'année. Pour chaque nouvelle année de projet, un nouveau POA sera élaboré.

3.3. Plan des travaux

Produit / Activités	Responsabilités	Année 1 : 2015				Année 1 : 2016				Année 1 : 2017			
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Produit 1 : Les capacités des femmes sont renforcées en matière de Genre, tenure, REDD et changement climatique													
1.1. Conduite des formations de courte durée	EP+Com												
1.2. Facilitation des formations de longue durées	EP+Com												
1.3. Développement des outils et techniques de collecte des données sur le genre REDD et changements climatiques	CN+EP+Com												
1.4. Organisation des réunions d'animation des campagnes d'information de sensibilisation d'éducation des femmes, des PA et des autres acteurs par pays sur les activités du projet													
1.5. Réalisation des voyages d'échanges d'expériences													
Produit 2 : Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale													
2.1. Participation des femmes aux rencontres nationales	CN+EP												
2.2. Participation des femmes aux rencontres sous régionales et internationales	CN+EP+Com												
2.3. Elaboration des feuilles de route genre, tenure et REDD au niveau des pays	CN+EP+Com												
2.4. Appui des pays à l'élaboration des documents de plaidoyer sur les réformes en cours et la capitalisation des bonnes pratiques des femmes en lien avec les changements climatiques, REDD et Genre	CN+EP+Com												
Produit 3 : Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers													
3.1. Conduite des études de cas quantitative et qualitative approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et dégradation	EP+Com												
3.2. Développement des expériences pilotes de gestion communautaire des forêts	CN+EP+Com												
3.3. Développement des filières de production de PFNL (poivre, mangue sauvage, njansang)	CN+EP+Com												
3.4. Evaluation du projet	CN+EP+Com												
3.5. Capitalisation des acquis du projet	CN+EP+Com												

3.4 Budget

3.4.1 Grille budgétaire principale

N°	Produit / Activités	Descriptions	Unité	Quantité	Coût unitaire en dollar	Total en dollar	REFACOF	OIBT
Produit 1	Les capacités des femmes sont renforcées en matière de Genre, tenure, REDD et changement climatique							
A1.1	Conduite des formations de courte durées							
	Frais pour l'organisation de 2 formations régionales sur le genre, la tenure, la REDD et les changements climatiques	Ateliers		2	44444	88889	0	88889
	Frais pour l'organisation de 4 formations nationales sur le genre, la tenure, la REDD et les changements climatiques	Ateliers		4	17778	17778	0	17778
	Frais pour la capitalisation des leçons apprises des différentes formations	Publications, CD, Policy brief		Forfait	11111	11111	0	11111
	Honoraires pour les Consultants nationaux	Personnes/mois		6	1667	10000	0	10000
	Honoraires pour les Consultants internationaux	Experts/mois		1	3333	3333	0	3333
	Transport international	Billets d'avion		1	1889	1889	0	1889
	Transport local	Km		2000	1	1111	0	1111
	Fournitures de bureau	Papiers et autres		FF	556	556	0	556
A1.2	Facilitation des formations de longue durée							
	Frais pour l'appui technique et financier aux candidates en Masters	Thèses		2	5556	11111	0	11111
	Frais pour l'appui technique et financier aux candidates en PhD	Thèses		2	11111	22222	0	22222
A1.3	Développement des outils et techniques de collecte des données sur le genre REDD et changements climatiques							
	Frais pour la production des outils et techniques de collecte des données sur Genre, Tenure, REDD et Changement climatique	Publications, Kits		FF	11111	11111	0	11111
	Frais pour la conduite des études sur Genre, Tenure, REDD et Changement climatique	Etudes		FF	14444	14444	0	14444
	Honoraires pour les Consultants nationaux	Personnes/mois		4	1667	6667	0	6667
	Honoraires pour les Consultants internationaux	Experts/mois		2	3333	6667	0	6667
	Indemnités des Consultants nationaux	Personnes/jours		120	56	6667	0	6667
	Indemnités des Consultants internationaux	Experts/jour		80	56	4444	0	4444
	Transport international	Billets d'avion		2	1889	3778	0	3778
	Transport local	Km		4000	1	2222	0	2222
	Fournitures de bureau	Papiers et autres		FF	556	556	0	556
A.1.4	Organisation des réunions d'animation, des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation des femmes des PA et des autres acteurs par pays sur les activités du projet							
	Frais d'organisation des réunions de lancement du projet dans les 4 pays	Réunions		4	2111	8444	0	8444

N°	Produit / Activités	Descriptions	Unité	Quantité	Coût unitaire en dollar	Total en dollar	REFACOF	OIBT
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation au Cameroun		Sessions	5	1667	8333	0	8333
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation au Congo		Sessions	5	1667	8333	0	8333
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation en RCA		Sessions	5	1667	8333	0	8333
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation en RDC		Sessions	5	1667	8333	0	8333
	Transport local		Km	6000	1	3333	0	3333
	Fournitures de bureau		Papiers et autres	FF	556	556		556
A.1.5	Réalisation des voyages d'échanges d'expériences							
	Frais pour l'organisation des échanges d'expériences entre communautés dans le même pays		Visites d'échanges	4	4444	17778		17778
	Frais pour l'organisation des échanges d'expériences entre pays		Visites d'échanges	2	7778	15556	0	15556
Produit 2	Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale							
A2.1	Participation des femmes aux rencontres nationales							
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales au Congo		Rencontres nationales	2	1111	2222	0	2222
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales en RCA		Rencontres nationales	2	1111	2222	0	2222
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales en RDC		Rencontres nationales	1	1111	1111	0	1111
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales au Cameroun		Rencontres nationales	FF	1111	1111	0	1111
	Transport local		Km	4000	1	2222	0	2222
A2.2	Participation des femmes aux rencontres sous régionales et internationales							
	Frais pour la participation rencontres sous régionales FIPAC, COMIFAC, UA etc.		Rencontres régionales	9	3333	30000	0	30000
	Frais pour la participation des femmes du REFACOF aux rencontres globales stratégiques telles que Pré COP, COP, CIBT, OIT, FCPF etc.		Rencontres globales	9	5556	50000	0	50000
	Transport local		Km	FF	1111	1111	0	1111
A2.3	Elaboration des feuilles de route genre, tenure et REDD au niveau des pays							
	Frais pour l'élaboration des feuilles de route Genre, tenure et REDD au niveau des 4 pays		Feuilles de route Genre	4	6667	26667	0	26667
A2.4	Appui des pays à l'élaboration des documents de plaidoyer sur les réformes en cours et la capitalisation des bonnes pratiques des femmes en lien avec les changements climatiques, REDD et Genre							
	Frais pour l'élaboration d'un répertoire documenté des processus de réformes en cours dans les pays		Répertoire	4	556	2222	0	2222

N°	Produit / Activités	Descriptions	Unité	Quantité	Coût unitaire en dollar	Total en dollar	REFACOF	OIBT	
	Frais pour la production des guides sur les bonnes pratiques des femmes en matière d'atténuation et d'adaptation	Guides		FF	11111	11111	0	11111	
	Fournitures de bureau	Papiers et autres		FF	556	556	0	556	
	Transport local	Km		2000	1	1111	0	1111	
Produit 3	Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers								
A3.1	Conduite des études de cas quantitative et qualitative approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et dégradation								
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas au Cameroun	Etude		1	5556	5556	0	5556	
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas au Congo	Etude		1	3333	3333	0	3333	
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas en RCA	Etude		1	3333	3333	0	3333	
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas en RDC	Etude		1	3333	3333	0	3333	
A3.2	Développement des expériences pilotes de gestion communautaire des forêts								
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote au Cameroun	GCF		1	11111	11111	0	11111	
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote au Congo	GCF		1	11111	11111	0	11111	
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote en RCA	GCF		1	11111	11111	0	11111	
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote en RDC	GCF		1	11111	11111	0	11111	
	Frais pour la réalisation d'une initiative pilote de Paiements pour les Services Environnementaux au Cameroun et en RDC	PSE		1	21111	21111	0	21111	
	Frais pour la réalisation d'une initiative pilote d'agriculture durable communautaire au Cameroun et en RDC	AGRIC		1	11111	11111	0	11111	
	Frais pour la participation au reboisement des espaces dégradés de certains Communes au Cameroun, au Congo, en RCA et en RDC	Pépinières		4	22222	88889	0	88889	
	Honoraires pour les Consultants nationaux	Personnes/mois		2	1667	3333	0	3333	
	Indemnités des Consultants nationaux	Personnes/jours		40	56	2222	0	2222	
	Fournitures de bureau	Papiers et autres		FF	556	556	0	556	
	Transport local	Km		6000	1	3333	0	3333	
A3.3	Développement des filières de production de PFNL (poivre, mangue sauvage, njansang)								
	Frais d'appui à l'organisation de la production des PFNL	PFNL		4	3333	13333	0	13333	
	Frais d'appui à l'organisation de la transformation et conservation des PFNL	PFNL		4	3333	13333	0	13333	
	Frais d'appui à l'organisation de la commercialisation des PFNL	PFNL		4	3333	13333	0	13333	
	Honoraires pour les Consultants nationaux	Personnes/mois		2	1667	3333	0	3333	
	Indemnités des Consultants nationaux	Personnes/jours		40	56	2222	0	2222	
	Fournitures de bureau	Papiers et autres		FF	556	556	0	556	
A.3.4	Evaluation du projet								0

N°	Produit / Activités	Descriptions	Unité	Quantité	Coût unitaire en dollar	Total en dollar	REFACOF	OIBT
		Indemnité de terrain des Consultants nationaux	Personnes/jour	16	56	889	0	889
		Honoraires des Consultants nationaux	Personnes/jour	40	222	8889	0	8889
		Indemnité de terrain de l'EP	Personnes/jour	20	56	1111	0	1111
		Transport local	Km	5000	1	2778	0	2778
A3.5	Capitalisation des acquis du projet							
		Indemnité de terrain des Consultants nationaux	Personnes/jours	60	167	10000	0	10000
		Honoraires des Consultants nationaux	Personnes/jours	60	333	20000	0	20000
		Transport local	Km	5000	1	2778	0	2778
		Indemnité de terrain de l'équipe du Projet	Personnes/jours	60	56	3333	0	3333
Salaire de l'équipe du projet								
		Coordonnateur du projet (50%)	Personnes/mois	36	1667	60000	18000	42000
		Chef Composante Economie locale et Développement communautaire (55%)	Personnes/mois	36	1111	40000	12000	28000
		Chef Composante Etudes et Plaidoyer (55%)	Personnes/mois	36	1111	40000	12000	28000
		Chef Composante Renforcement des capacités (55%)	Personnes/mois	36	1111	40000	12000	28000
		Animateur Cameroun (100%)	Personnes/mois	36	667	24000	7200	16800
		Animateur Congo (100%)	Personnes/mois	36	667	24000	7200	16800
		Animateur RCA (100%)	Personnes/mois	36	667	24000	7200	16800
		Animateur RDC (100%)	Personnes/mois	36	667	24000	7200	16800
		Administrateur-comptable (60%)	Personnes/mois	36	611	22000	6600	15400
		Secrétaire (50%)	Personnes/mois	36	444	16000	0	16000
		Chauffeur (100%)	Personnes/mois	36	333	12000	0	12000
		Gardien (100%)	Personnes/mois	36	167	6000	0	6000
Autres dépenses non liées à une activité								
		Véhicule 4x4 et accessoires	Véhicule	1	52222	52222	0	52222
		Entretien du véhicule	Assurance, vignette, entretien et autres	FF	16167	16167	0	16167
		Carburant/lubrifiants	Carburants et lubrifiants	FF	12000	12000	0	12000
		Ordinateur et accessoires	Ordinateur et accessoires	1	1333	1333	0	1333
		Bureau du projet	Loyer mensuel	36	444	16000	8000	8000
		Réunions du Comité Directeur		6	1889	11333	11333	0
		Réunions du Comité de Suivi		6	1889	11333	11333	0
		Missions de suivi de l'AE		4	889	3556	3556	0
		Frais d'audit financier	Expert/an	3	2614	7843	0	7843
Sous total global détaillé						1185454	123622	1061832

3.4.2 Budget consolidé par rubrique

Produits/ Activités	Description	Composante budgétaire	Quantité			Unités	Coût unitaire \$EU	Coût total \$EU	OIBT			Agence d'exécution
			Année 1	Année 2	Année 3				Année 1	Année 2	Année 3	
Produit 1	Les capacités des femmes sont renforcées en matière de Genre, tenure, REDD et changement climatique											
A1.1	Conduite des formations de courte durées											
	Frais pour l'organisation de 2 formations régionales sur le genre, la tenure, la REDD et les changements climatiques	15.1	44444	44444	0	2	44444	88889	44444	44444	0	0
	Frais pour l'organisation de 4 formations nationales sur le genre, la tenure, la REDD et les changements climatiques	15.1	8889	8889	0	4	17778	17778	8889	8889	0	0
	Frais pour la capitalisation des leçons apprises des différentes formations	15.4	0	0	11111	Forfait	11111	11111	0	0	11111	0
	Honoraires pour les Consultants nationaux	13	6000	3000	1000	6	1667	10000	6000	3000	1000	0
	Honoraires pour les Consultants internationaux	13	2000	1000	333	1	3333	3333	2000	1000	333	0
	Transport international	32.3	1889	0	0	1	3333	1889	1889	0	0	0
	Transport local	33.2	667	333	111	2000	1	1111	667	333	111	0
	Fournitures de bureau	54	333	167	56	FF	556	556	333	167	56	0
A1.2	Facilitation des formations de longue durée											
	Frais pour l'appui technique et financier aux candidates en Masters	15.2	3704	3704	3704	2	5556	11111	3704	3704	3704	0
	Frais pour l'appui technique et financier aux candidates en PhD	15.2	7407	7407	7407	2	11111	22222	7407	7407	7407	0
A1.3	Développement des outils et techniques de collecte des données sur le genre REDD et changements climatiques											
	Frais pour la production des outils et techniques de collecte des données sur Genre, Tenure, REDD et Changement climatique	15.4	7778	2222	1111	FF	11111	11111	7778	2222	1111	0
	Frais pour la conduite des études sur Genre, Tenure, REDD et Changement climatique	15.5	10111	2889	1444	FF	14444	14444	10111	2889	1444	0
	Honoraires pour les Consultants nationaux	13	4000	2000	667	4	1667	6667	4000	2000	667	0
	Honoraires pour les Consultants internationaux	13	4000	2000	667	2	3333	6667	4000	2000	667	0
	Indemnités des Consultants nationaux	33.1	4667	1333	667	120	56	6667	4667	1333	667	0
	Indemnités des Consultants internationaux	33.1	3111	889	444	80	56	4444	3111	889	444	0

Produits/ Activités	Description	Composante budgétaire	Quantité			Unités	Coût unitaire \$EU	Coût total \$EU	OIBT			Agence d'exécution
			Année 1	Année 2	Année 3				Année 1	Année 2	Année 3	
	Transport international	32.3	1889	0	1889	2	1889	3778	1889	0	1889	0
	Transport local	33.2	1556	444	222	4000	1	2222	1556	444	222	0
	Fournitures de bureau	54	333	167	56	FF	556	556	333	167	56	0
A.1.4	Organisation des réunions d'animation, des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation des femmes des PA et des autres acteurs par pays sur les activités du projet											
	Frais d'organisation des réunions de lancement du projet dans les 4 pays	15.1	8444	0	0	4	2111	8444	8444	0	0	0
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation au Cameroun	15.1	5833	1667	833	5	1667	8333	5833	1667	833	0
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation au Congo	15.1	5833	1667	833	5	1667	8333	5833	1667	833	0
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation en RCA	15.1	5833	1667	833	5	1667	8333	5833	1667	833	0
	Frais d'organisation des sessions d'information, de sensibilisation et d'éducation en RDC	15.1	5833	1667	833	5	1667	8333	5833	1667	833	0
	Transport local	33.2	2333	667	333	2	7778	3333	2333	667	333	0
	Fournitures de bureau	54	333	167	56	FF	556	556	333	167	56	0
A.1.5	Réalisation des voyages d'échanges d'expériences											
	Frais pour l'organisation des échanges d'expériences entre communautés dans le même pays	32.1	0	17778	0	4	4444	17778	0	17778	0	0
	Frais pour l'organisation des échanges d'expériences entre pays	32.1	0	0	15556	2	7778	15556	0	0	15556	0
Produit 2	Les femmes participent et sont représentées dans les instances de prise de décisions aux niveaux national et local et leurs intérêts sont pris en compte dans les lois et mécanismes de changement climatique et dans la gouvernance locale											
A2.1	Participation des femmes aux rencontres nationales											
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales au Congo	32.2	1111	1111	0	2	1111	2222	1111	1111	0	0
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales en RCA	32.2	1111	1111	0	2	1111	2222	1111	1111	0	0
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales en RDC	32.2	556	556	0	1	1111	1111	556	556	0	0
	Frais pour la participation des femmes aux rencontres nationales au Cameroun	32.2	556	556	0	FF	1111	1111	556	556	0	0

Produits/ Activités	Description	Composante budgétaire	Quantité			Unités	Coût unitaire \$EU	Coût total \$EU	OIBT			Agence d'exécution
			Année 1	Année 2	Année 3				Année 1	Année 2	Année 3	
	Transport local	33.2	1556	444	222	FF	1	2222	1556	444	222	0
A.2.2	Participation des femmes aux rencontres sous régionales et internationales											
	Frais pour la participation rencontres sous régionales FIPAC, COMIFAC, UA etc.	32.2	10000	10000	10000	9	3333	30000	10000	10000	10000	0
	Frais pour la participation des femmes du REFACOF aux rencontres globales stratégiques telles que Pré COP, COP, CIBT, OIT, FCPF etc.	32.2	16667	16667	16667	9	5556	50000	16667	16667	16667	0
	Transport local	33.2	778	222	111	FF	1111	1111	778	222	111	0
A.2.3	Elaboration des feuilles de route genre, tenure et REDD au niveau des pays											
	Frais pour l'élaboration des feuilles de route Genre, tenure et REDD au niveau des 4 pays	15.4	0	18667	8000	4	6667	26667	0	18667	8000	0
A2.4	Appui des pays à l'élaboration des documents de plaidoyer sur les réformes en cours et la capitalisation des bonnes pratiques des femmes en lien avec les changements climatiques, REDD et Genre											
	Frais pour l'élaboration d'un répertoire documenté des processus de réformes en cours dans les pays	15.4	2222	0	0	4	556	2222	2222	0	0	0
	Frais pour la production des guides sur les bonnes pratiques des femmes en matière d'atténuation et d'adaptation	15.4	0	6667	4444	FF	0	11111	0	6667	4444	0
	Fournitures de bureau	54	333	167	56	FF	556	556	333	167	56	0
	Transport local	33.2	778	222	111	2000	1	1111	778	222	111	0
Produit 3	Le niveau de vie des femmes s'est amélioré grâce au développement d'une économie locale communautaire de faible impact sur les écosystèmes forestiers											
A3.1	Conduite des études de cas quantitative et qualitative approfondies sur la responsabilité des femmes vis-à-vis de la déforestation et dégradation											
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas au Cameroun	15.5	4444	1111	0	1	5556	5556	4444	1111	0	0
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas au Congo	15.5	2667	667	0	1	3333	3333	2667	667	0	
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas en RCA	15.5	2667	667	0	1	3333	3333	2667	667	0	0
	Frais pour la réalisation de l'étude de cas en RDC	15.5	2667	667	0	1	3333	3333	2667	667	0	0
A3.2	Développement des expériences pilotes de gestion communautaire des forêts											
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote au Cameroun	15.6	6667	3333	1111	1	11111	11111	6667	3333	1111	0

Produits/ Activités	Description	Composante budgétaire	Quantité			Unités	Coût unitaire \$EU	Coût total \$EU	OIBT			Agence d'exécution
			Année 1	Année 2	Année 3				Année 1	Année 2	Année 3	
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote au Congo	15.6	6667	3333	1111	1	11111	11111	6667	3333	1111	0
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote en RCA	15.6	6667	3333	1111	1	11111	11111	6667	3333	1111	0
	Frais pour la réalisation d'une expérience pilote en RDC	15.6	6667	3333	1111	1	11111	11111	6667	3333	1111	0
	Frais pour la réalisation d'une initiative pilote de Paiements pour les Services Environnementaux au Cameroun et en RDC	15.6	6333	10556	4222	1	21111	21111	6333	10556	4222	0
	Frais pour la réalisation d'une initiative pilote d'agriculture durable communautaire au Cameroun et en RDC	15.6	3333	5556	2222	1	11111	11111	3333	5556	2222	0
	Frais pour la participation au reboisement des espaces dégradés de certains Communes au Cameroun, au Congo, en RCA et en RDC	15.6	26667	44444	17778	4	22222	88889	26667	44444	17778	0
	Honoraires pour les Consultants nationaux	13	2000	1000	333	2	1667	3333	2000	1000	333	0
	Indemnités des Consultants nationaux	33.1	1556	444	222	40	56	2222	1556	444	222	0
	Fournitures de bureau	54	333	167	56	FF	556	556	333	167	56	0
	Transport local	33.2	2333	667	333	6000	1	3333	2333	667	333	0
A3.3	Développement des filières de production de PFNL (poivre, mangue sauvage, njansang)											
	Frais d'appui à l'organisation de la production des PFNL	15.6	4000	6667	2667	4	3333	13333	4000	6667	2667	0
	Frais d'appui à l'organisation de la transformation et conservation des PFNL	15.6	4000	6667	2667	4	3333	13333	4000	6667	2667	0
	Frais d'appui à l'organisation de la commercialisation des PFNL	15.6	4000	6667	2667	4	3333	13333	4000	6667	2667	0
	Honoraires pour les Consultants nationaux	13	1667	1000	667	2	1667	3333	1667	1000	667	0
	Indemnités des Consultants nationaux	33.1	1333	667	222	40	56	2222	1333	667	222	0
	Fournitures de bureau	54	333	167	56	FF	556	556	333	167	56	0
A3.4	Evaluation du projet											
	Indemnité de terrain des Consultants nationaux	33.1	0	0	889	16	56	889	0	0	889	0
	Honoraires des Consultants nationaux	13	0	0	8889	40	222	8889	0	0	8889	0
	Indemnité de terrain de l'EP	13	0	0	1111	20	56	1111	0	0	1111	0
	Transport local	33.2	0	0	2778	5000	1	2778	0	0	2778	0
A3.5	Capitalisation des acquis du projet											

Produits/ Activités	Description	Composante budgétaire	Quantité			Unités	Coût unitaire \$EU	Coût total \$EU	OIBT			Agence d'exécution
			Année 1	Année 2	Année 3				Année 1	Année 2	Année 3	
	Indemnité de terrain des Consultants nationaux	33.1	0	0	10000	60	167	10000	0	0	10000	0
	Honoraires des Consultants nationaux	13	0	0	20000	333	333	20000	0	0	20000	0
	Transport local	33.2	0	0	2778	5000	1	2778	0	0	2778	0
	Indemnité de terrain de l'équipe du Projet	33.1	0	0	3333	60	56	3333	0	0	3333	0
	Salaire de l'équipe du projet											
	Coordonnateur du projet (50%)	11	20000	20000	20000	36	1667	60000	14000	14000	14000	18000
	Chef Composante Economie locale et Développement communautaire (55%)	11	13333	13333	13333	36	1111	40000	9333	9333	9333	12000
	Chef Composante Etudes et Plaidoyer (55%)	11	13333	13333	13333	36	1111	40000	9333	9333	9333	12000
	Chef Composante Renforcement des capacités (55%)	11	13333	13333	13333	36	1111	40000	9333	9333	9333	12000
	Animateur Cameroun (100%)	11	8000	8000	8000	36	667	24000	5600	5600	5600	7200
	Animateur Congo (100%)	11	8000	8000	8000	36	667	24000	5600	5600	5600	7200
	Animateur RCA (100%)	11	8000	8000	8000	36	667	24000	5600	5600	5600	7200
	Animateur RDC (100%)	11	8000	8000	8000	36	667	24000	5600	5600	5600	7200
	Administrateur-comptable (60%)	11	7333	7333	7333	36	611	22000	5133	5133	5133	6600
	Secrétaire (50%)	11	5333	5333	5333	36	444	16000	5333	5333	5333	0
	Chauffeur (100%)	11	4000	4000	4000	36	333	12000	4000	4000	4000	0
	Gardien (100%)	11	2000	2000	2000	36	167	6000	2000	2000	2000	0
	Autres dépenses non liées à une activité											
	Véhicule 4x4 et accessoires	43	52222	0	0	1	52222	52222	52222	0	0	0
	Entretien du véhicule	61	5389	5389	5389	FF	16167	16167	5389	5389	5389	0
	Carburant/lubrifiants	61	4000	4000	4000	FF	12000	12000	4000	4000	4000	0
	Ordinateur et accessoires	44.1	1333	0	0	1	1333	1333	1333	0	0	0
	Bureau du projet	41	5333	5333	5333	1	444	16000	2667	2667	2667	8000
	Réunions du Comité Directeur	72	3778	3778	3778	6	1889	11333	0	0	0	11333
	Réunions du Comité de Suivi	72	3778	3778	3778	6	1889	11333	0	0	0	11333
	Missions de suivi sur le terrain	15.7	1185	1185	1185	1	889	3556	0	0	0	3556
	Frais d'Audit	62	2614	2614	2614	3	2614	7843	2614	2614	2614	0
	Total général	1185454							428981	359203	273648	123622

3.4.3 Budget consolidé par rubrique et année

Catégorie	Description	Total	Année 1	Année 2	Année 3
10	Personnel				
11	Experts nationaux (longue durée)				
	Coordonnateur du projet (50%)	60000	20000	20000	20000
	Chef Composante Economie locale et Développement communautaire (55%)	40000	13333	13333	13333
	Chef Composante Etudes et Plaidoyer (55%)	40000	13333	13333	13333
	Chef Composante Renforcement des capacités (55%)	40000	13333	13333	13333
	Animateur Cameroun (100%)	24000	8000	8000	8000
	Animateur Congo (100%)	24000	8000	8000	8000
	Animateur RCA (100%)	24000	8000	8000	8000
	Animateur RDC (100%)	24000	8000	8000	8000
12	Autres Personnels				
	Administrateur-comptable (60%)	22000	7333	7333	7333
	Secrétaire (50%)	16000	5333	5333	5333
	Chauffeur (100%)	12000	4000	4000	4000
	Gardien (100%)	6000	2000	2000	2000
13	Consultants nationaux (longue durée)				
	Consultant Formation et Structuration	10000	6000	3000	1000
	Consultant Etudes et plaidoyer	6667	4000	2000	667
	Consultant Gestion Communautaire des forêts	3333	2000	1000	333
	Consultant Filière	3333	2000	1000	333
	Consultant Evaluation Projet	8889	0	0	8889
	Consultant Capitalisation	20000	0	0	20000
	Consultant International	10000	6000	3000	1000
15	Bourses et Formations				
	Ateliers, réunions et sessions	148444	89067	44533	14844
	Thèses	33333	6667	3333	1111
	Pépinières	88889	44444	26667	17778
	Publications, répertoire, feuille de route, guide	62222	18667	31111	12444
	Etudes	30000	24000	6000	0
	GCF, PSE, AGRIC, PFNL	116667	35000	58333	23333
	Missions de suivi des activités terrain	3556	1185	1185	1185
19	Total partiel	877333			
30	Déplacements				
	Visites d'échanges	33333	0	16667	16667
	Rencontres nationales, régionales, globales	86667	28889	28889	28889
	Billets d'avion	5667	1700	1700	2267
	Indemnités de terrain de l'EP	4444	2667	1333	444
	Indemnités de terrain des consultants nationaux	22000	13200	6600	2200
	Indemnités de terrain des consultants internationaux	4444	2667	1333	444
	Transport local	20000	14000	4000	2000
39	Total partiel	176556			
40	Immobilisations				
	Bureau du projet	16000	5333	5333	5333
	Véhicule 4x4 et accessoires	52222	52222	0	0
	Ordinateurs et accessoires	1333	1333	0	0
49	Total partiel	69556			
50	Biens consommables				
	Papiers, encres et autres	3333	1111	1111	1111
59	Total partiel	3333			
60	Divers				
	Carburant et lubrifiants	12000	4000	4000	4000
	Assurance, vignette, entretien et autres	16167	5389	5389	5389
	Frais d'Audit	7843	2614	2614	2614
69	Total partiel	36010			
70	Frais de gestion nationaux				
	Réunions du Comité Directeur	11333	3778	3778	3778
	Réunions du Comité de Suivi	11333	3778	3778	3778
79	Total partiel	22667			

Catégorie	Description	Total	Année 1	Année 2	Année 3
	Sous total 1	1185454			
	Frais de Gestion de l'AE	94836			
80	Suivi et administration du projet				
	Suivi et évaluation OIBT	30000			
	Evaluation ex post OIBT	15000			
	Appui OIBT aux programmes (12%)	142255			
	Remboursement Avant projet	101117			
	Total partiel	288372			
	Total général	1568662			

3.4.4 Part budgétaire OIBT par rubrique □

Catégorie	Description	Total	Année 1	Année 2	Année 3
10	Personnel				
11	Experts nationaux (longue durée)				
	Coordonnateur du projet (50%)	42000	14000	14000	14000
	Chef Composante Economie locale et Développement communautaire (55%)	28000	9333	9333	9333
	Chef Composante Etudes et Plaidoyer (55%)	28000	9333	9333	9333
	Chef Composante Renforcement des capacités (55%)	28000	9333	9333	9333
	Animateur Cameroun (100%)	16800	5600	5600	5600
	Animateur Congo (100%)	16800	5600	5600	5600
	Animateur RCA (100%)	16800	5600	5600	5600
	Animateur RDC (100%)	16800	5600	5600	5600
12	Autres Personnels				
	Administrateur-comptable (60%)	15400	5133	5133	5133
	Secrétaire (50%)	16000	5333	5333	5333
	Chauffeur (100%)	12000	4000	4000	4000
	Gardien (100%)	6000	2000	2000	2000
13	Consultants nationaux (longue durée)				
	Consultant Formation et Structuration	10000	6000	3000	1000
	Consultant Etudes et plaidoyer	6667	4000	2000	667
	Consultant Gestion Communautaire des forêts	3333	2000	1000	333
	Consultant Filière	3333	2000	1000	333
	Consultant Evaluation Projet	8889	0	0	8889
	Consultant Capitalisation	20000	0	0	20000
	Consultant International	10000	6000	3000	1000
15	Bourses et Formations				
	Ateliers, réunions et sessions	148444	89067	44533	14844
	Thèses	33333	6667	3333	14844
	Pépinières	88889	44444	26667	17778
	Publications, répertoire, feuille de route, guide	62222	18667	31111	12444
	Etudes	30000	24000	6000	0
	GCF, PSE, AGRIC, PFNL	116667	35000	58333	23333
19	Total partiel	784378	318711	260844	196333
30	Déplacements				
	Visites d'échanges	33333	0	16667	16667
	Rencontres nationales, régionales, globales	86667	28889	28889	28889
	Billets d'avion	5667	1700	1700	2267
	Indemnités de terrain de l'EP	4444	2667	1333	444
	Indemnités de terrain des consultants nationaux	22000	13200	6600	2200
	Indemnités de terrain des consultants internationaux	4444	2667	1333	444
	Transport local	20000	14000	4000	2000
39	Total partiel	176556	63122	60522	52911
40	Immobilisations				
	Bureau du projet	8000	2667	2667	2667
	Véhicule 4x4 et accessoires	52222	52222	0	0
	Ordinateurs et accessoires	1333	1333	0	0

Catégorie	Description	Total	Année 1	Année 2	Année 3
49	Total partiel	61556	56222	2667	2667
50	Biens consommables				
	Papiers, encre et autres	3333	1111	1111	1111
59	Total partiel	3333	1111	1111	1111
60	Divers				
	Carburant et lubrifiants	12000	4000	4000	4000
	Assurance, vignette, entretien et autres	16167	5389	5389	5389
	Frais d'Audit	7843	2614	2614	2614
69	Total partiel	36010	12003	12003	12003
	Sous total général	1061832			
80	Suivi et administration du projet				
	Suivi et évaluation OIBT	30000			
	Evaluation ex post OIBT	15000			
	Appui OIBT aux programmes	142255			
	Remboursement avant projet	101117			
	Total partiel	288372			
	Total général	1350204			

3.4.5 Part budgétaire de l'Agence d'exécution par rubrique (REFACOF)

Catégorie	Description	Total	Année 1	Année 2	Année 3
10	Personnel				
11	Experts nationaux (longue durée)				
	Coordonnateur du projet (50%)	18000	6000	6000	6000
	Chef Composante Economie locale et Développement communautaire (55%)	12000	4000	4000	4000
	Chef Composante Etudes et Plaidoyer (55%)	12000	4000	4000	4000
	Chef Composante Renforcement des capacités (55%)	12000	4000	4000	4000
	Animateur Cameroun (100%)	7200	2400	2400	2400
	Animateur Congo (100%)	7200	2400	2400	2400
	Animateur RCA (100%)	7200	2400	2400	2400
	Animateur RDC (100%)	7200	2400	2400	2400
12	Autres Personnels				
	Administrateur-comptable (60%)	6600	2200	2200	2200
40	Immobilisations				
	Bureau du projet	8000	2667	2667	2667
70	Frais de gestion nationaux				
	Réunions du Comité Directeur	11333	3778	3778	3778
	Réunions du Comité de Suivi	11333	3778	3778	3778
	Missions de suivi de l'AE	3556	1185	1185	1185
	Sous total général	123622	41207	41207	41207
	Frais de Gestion de l'AE (8%)	94836			
	Total	218459			

3.5. Hypothèses, risques et durabilité

3.5.1 Hypothèses et risques

D'une manière générale, le Projet présente des risques suffisamment faibles. Le seul risque potentiel à entrevoir est lié à la situation en RCA. Mais jusqu'ici c'est un risque très faible. Car les avancées en RCA nous laissent aussi croire que la stabilité est de retour de façon progressive dans le pays. Le démarrage du projet étant prévu en 2015, l'espoir est que d'ici là, toute la zone du projet soit stable afin de conduire les activités du projet dans la sérénité. Et si jamais la situation en RCA arrivait à s'aggraver, une demande de non objection sera adressée à l'OIBT pour changer de pays.

3.5.2 Durabilité

Le projet est un projet qui devra aboutir au renforcement des capacités des femmes impliquées. Les capacités seront techniques, organisationnelles, institutionnelles, économiques et socioculturelles. En tant que tel, c'est projet dont la durabilité est garantie. Les associations, les groupes de femmes qui seront impliquées vont acquérir des capacités qui vont leur permettre de poursuivre leurs activités et le développement économique, organisationnel et institutionnel de leurs différentes structures.

L'encadrement des populations dans les activités de reboisement avec les Mairies est aussi une activité qui pourra se développer en programme car les Mairies sont les institutions pérennes. Les capacités techniques seront acquises tout au long de la mise en œuvre du projet de façon à permettre aussi bien aux Maires qu'aux femmes et autres populations impliquées de poursuivre cette collaboration.

Les initiatives de développement des chaînes de valeur de quelques produits forestiers non ligneux avec les femmes vont également s'accompagner d'un renforcement des capacités à chaque étape de l'activité. La réussite de ces initiatives devra aussi permettre aux femmes bénéficiaires de poursuivre ces entreprises rurales à une échelle plus grande.

Les documents de plaidoyer, les productions et publications diverses issues du projet sont des outils de durabilité pour non seulement les bénéficiaires directs mais également pour les bénéficiaires indirects de ce projet.

Quatrième partie: DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

4.1- Structure organique et mécanisme de participation des acteurs

Les dispositions institutionnelles prises pour la mise en œuvre effective de ce projet définissent un montage organisationnel composé de trois structures qui sont :

- Une Agence d'Exécution
- Un Comité Directeur
- Un Comité de suivi

4.1.1. Agence d'exécution

Le Secrétariat permanent du REFACOF est l'agence d'exécution du présent projet. Il est basé à Edéa au Cameroun et est abrité par Cameroon Ecology (Cam-Eco). Le projet va bénéficier de toutes les installations de Cam-Eco étant donné que les locaux du Secrétariat permanent se trouvent à Cam-Eco. Le REFACOF va aussi capitaliser les acquis de l'avant projet pour un meilleur fonctionnement. Pour la mobilité opérationnelle sur le terrain et dans les pays bénéficiaires, le projet a prévu un budget pour les déplacements.

La mise en œuvre effective et quotidienne du projet sera assurée par le Coordinateur du projet sous la supervision de la Présidente du REFACOF assistée par la Chargée de Communication du REFACOF. La Direction du Projet sera basée à Edéa au Cameroun.

Le personnel administratif du projet sera celui de Cam-Eco, structure abritant le Secrétariat Permanent du REFACOF ; il va travailler pour le REFACOF à temps partiel. Dans chaque pays, des consultants nationaux seront recrutés pour la mise en œuvre du projet et ceux-ci travailleront sous la supervision des Points Focaux Pays, représentants juridiques du projet par pays.

4.1.2. Le Comité Directeur du projet

C'est l'organe de la coordination intersectorielle du projet. Le Comité Directeur apprécie les rapports techniques et financiers du Projet et fait des recommandations pour la poursuite des activités du Projet. Il se réunit une fois par an et son Président peut faire appel à toute expertise extérieure lorsque cela est nécessaire. Le Comité Directeur est composé de:

- **Président** : Le Chef de Division de la Coopération et des Projets - MINFOF
- **Rapporteur** : La présidente du REFACOF
- **Membres**:
 - Un(e) représentant(e) de la Direction des Forêts
 - La Secrétaire Générale du REFACOF
 - Les Points Focaux REFACOF
 - Un(e) représentant(e) de l'OIBT
 - Et quatre observateurs

4.1.3. Mécanismes de participation des acteurs

Le Gouvernement du Cameroun étant le pays soumissionnaire de ce projet, est représenté par le Ministère des Forêts et de la Faune. A cet effet, le Ministre des Forêts et de la Faune assurera le suivi technique du projet au niveau du Cameroun. Dans chaque pays, un Comité de Suivi sera mis en place afin de faciliter la contribution des parties prenantes dans l'atteinte des objectifs du projet.

Le Comité de suivi (CS) est un organe de suivi technique des activités du Projet. Il a pour rôle le suivi de l'exécution du Plan d'Opérations Annuel (PAO) du Projet dans les quatre pays couverts par le projet. Le CS s'assure de la bonne mise en œuvre du Projet sur le terrain. Il se réunit deux fois par an pour faire le point sur l'exécution du Projet et discuter le plan de travail semestriel. Le Comité de suivi se charge aussi de l'évaluation interne annuelle et assiste le Point Focal REFACOF dans la préparation du plan d'opérations annuel. Le rapport du Comité de Suivi fait partie des documents d'analyse du Comité Directeur. Comité de suivi est composée de :

Président : Le Point Focal de l'OIBT du pays concerné

Rapporteur : Le Point Focal du REFACOF

Les membres :

- Un(e) représentant(e) de la Direction des Forêts du pays concerné
- Deux Maires des Communes de la zone de Projet
- Un(e) représentant(e) d'une organisation de la société civile`
- Deux représentant(es) des populations locales
- Et deux Chefs traditionnels

4.2. Rapports, examen, suivi et évaluation

Le rapportage, le monitoring et l'évaluation interne garantissent le respect des échéances du projet et l'accomplissement de ses objectifs. Les rapports d'activités seront produits semestriellement sur la base du canevas OIBT. Les dispositions seront prises par l'Agence d'exécution pour assurer le suivi des activités sur le terrain et les évaluations participatives internes annuelles. Les Points Focaux du REFACOF vont produire les rapports narratifs d'activités et financiers qu'ils vont soumettre à la direction du projet. De même, ils vont planifier et réaliser les missions de suivi sur le terrain accompagnés du Point Focal OIBT de l'administration forestière du pays concerné.

- Les rapports d'avancement du Projet

Les rapports d'avancement du Projet seront élaborés par le Coordinateur du Projet et transmis à l'OIBT par le REFACOF à intervalle de 06 mois. Tous les rapports des Consultant(e)s seront également transmis à l'OIBT. Les rapports narratifs des pays seront la base pour l'élaboration du rapport du projet.

- Rapports et procès-verbaux des sessions du Comité Directeur et des Comités de Suivi

Les procès-verbaux (PV) des Comités Directeur et de Suivi seront soumis au fur et à mesure de leurs sessions durant l'exécution du Projet. Ces rapports feront état de l'évolution administrative, financière et technique du Projet.

- Evaluation finale

L'évaluation finale sera organisée trois mois avant la fin du Projet. Un(e) consultant(e) national(e) sera recruté(e) à cet effet. L'équipe du Projet participera à cette évaluation dont les résultats serviront comme base pour la formulation de la prochaine phase du Projet.

- Le rapport d'achèvement

Le rapport d'achèvement sera soumis à l'OIBT trois mois après l'achèvement du Projet. Ce rapport fera le point sur les réalisations techniques du Projet, les leçons apprises et les difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du Projet.

4.3. Diffusion et intégration des enseignements du projet □

- Diffusion des résultats du projet □

Les résultats des activités du projet seront diffusés par le biais des ateliers, des voyages d'échanges, des réunions d'informations et de sensibilisation, des campagnes d'information, d'éducation et de communication. Le REFACOF fera aussi appel à une expertise avérée en matière de capitalisation aux fins de partager avec le plus grand nombre de personnes, de structures, les acquis du projet, les leçons apprises, les bonnes pratiques, etc. Un documentaire sera réalisé pour une large diffusion.

- Intégration des enseignements du projet

Les acquis et les essais pilotes réussis du projet dans le cadre du développement des chaînes de valeur des PFNL, de la gestion communautaire des forêts ainsi que les rapports des différentes études de cas feront l'objet d'une publication à travers les médias et d'un processus d'échange d'expériences. Le lancement du projet se fera à travers un atelier d'information, d'éducation et de communication.

ANNEXES:

ANNEXE 1 : PROFIL DE L'AGENCE D'EXECUTION

L'Agence d'exécution du présent Avant-projet est le REFACOF qui est présentée succinctement comme suit :

Contexte de création

Le Réseau des femmes Africaines pour la gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) est né dans le sillage de la conférence internationale sur le thème « *Tenure forestière, Gouvernance et Entreprise ; Nouvelles opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale* », tenue à Yaoundé au Cameroun du 25 au 29 mai 2009 et co-organisée par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et le gouvernement du Cameroun à travers le ministère des forêts et de la faune (MINFOF).

Le REFACOF procède ainsi de la volonté de 45 femmes venues de différents pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Nigeria, Sénégal) et du centre (Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC) de jouer un rôle plus actif dans les processus de réforme foncière et forestière en cours à l'échelle continentale et internationale, ceci afin de s'assurer que leurs droits de tenure foncière et forestière sont reconnus et garantis.

Vision

Se positionner comme un acteur majeur de la promotion des droits fonciers et forestiers de la femme au niveau de l'Afrique centrale et occidentale.

Mission

Faire le lobbying et plaider au niveau des gouvernements et organisations internationales pour une prise en compte dans les réformes et l'inscription dans leurs agendas, des besoins, contraintes, et intérêts spécifiques des femmes ainsi que leurs droits de propriété sur les ressources foncières et forestières.

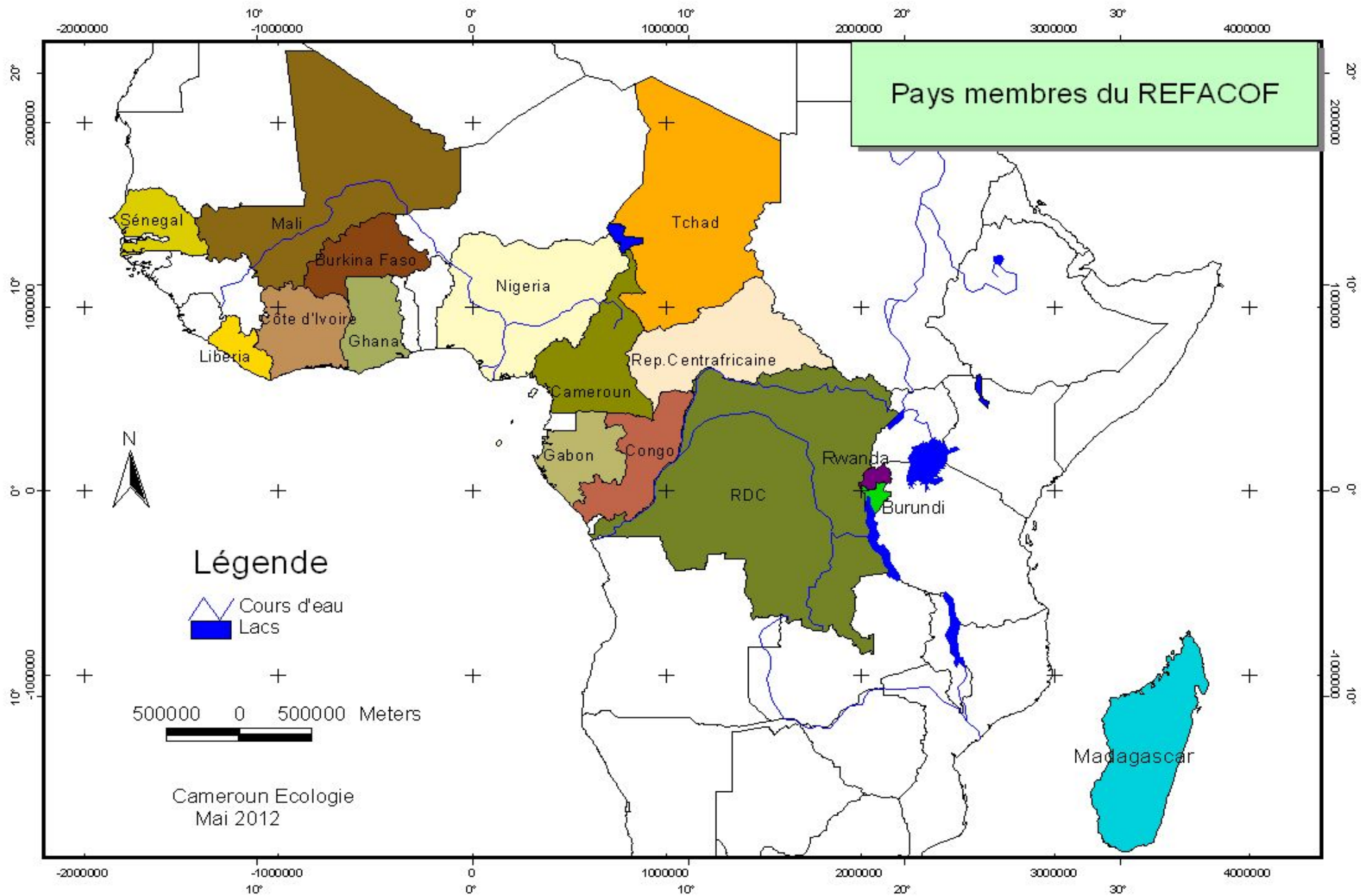
04 axes stratégiques

- Axe 1 : Renforcement institutionnel du réseau
- Axe 2 : Promotion des réformes de tenure équitable
- Axe 3 : Influences des agendas et initiatives de tenure foncière et forestière sous régionales, régionales et nationales
- Axe 4 : Echanges d'expériences

Les Organes du REFACOF

- Assemblée Générale
- Secrétariat permanent
- Les points focaux dans les pays membres

Les pays membres du REFACOF sont localisés dans la carte ci-après.



Le REFACOF a réalisé les activités suivantes depuis sa création.

Activités réalisées en 2010

1. Etat des lieux de la prise en compte du genre et de la tenure dans les politiques foncières et forestières au Cameroun ;
2. Élaboration du plan stratégique 2011-2015;
3. Participation au 5^{ème} Dialogue RRI sur les Forêts, la Gouvernance et les Changements climatiques à Washington. Membre du panel sur *“Looking Forward to COP-16: What needs to be done to ensure that REDD promotes better forest governance in the upcoming UNFCCC negotiations, in the development of the interim REDD+ Partnership, and in REDD countries?”*
4. Participation au Dialogue régional africain sur les Forêts, la Gouvernance et les Changements climatiques organisé par RRI et au 7^{ème} Forum pour le Développement de l’Afrique (ADF7) à Addis Ababa, Ethiopie

Activités réalisées en 2011

5. Organisation d’un atelier régional de formation à l’intention des membres du REFACOF sur « Genre et Tenures en Afrique »;
6. Analyse institutionnelle des acteurs (association et réseau d’associations féminines) impliqués dans les problématiques de tenure foncière et forestière et de genre au Burkina Faso et au Mali ;
7. Participation au 9^{ème} Dialogue RRI sur les Forêts, la Gouvernance et les Changements climatiques à Londres. Membre du panel sur « Ensuring that REDD+ complements restoration, poverty alleviation and adaptation »
8. Participation à la COP 17 à Durban, Afrique du Sud. Membre du Panel “Africa: REDD+ and the Gender Question Venue”
9. Participation et animation de l’atelier sous-régional sur la tenure foncière et le droit des populations vulnérables, organisé par la COMIFAC dans le cadre du FIPAC 2 à IMFONDO, République du Congo
10. Participation au processus de révision de la loi forestière au Cameroun

Activités en 2012 :

I- Renforcement de la base de REFACOF en Afrique de l’Ouest et du Centre

- Une demande d’adhésion a été reçue au niveau du Bureau régional (BR). Il s’agit de l’Ouganda. Les dossiers sont en cours d’analyse par le BR. Nous avons également pu recruter notre Point Focal Gabon en la personne de Mme Ophélie OWONO MBENG.
- De même, le Point Focal (PF) de Madagascar qui n’avait pas pu être présent à Ouagadougou à cause d’un conflit de calendrier, a pu cette fois nous honorer de sa présence. Il s’agit de Mme Danièle RAMIARAMANANA
- Le BR remarque avec satisfaction que deux pays ont pu mettre en place deux représentations nationales du REFACOF à savoir : le Burkina Faso et la Cote d’Ivoire. Le BR se réjouit également de la nomination du Point Focal du Liberia ; Julie ayant été élue Vice Présidente lors du renouvellement du BR en 2012 au Burkina Faso. Il s’agit Mrs Grace YEANAY MAYSON
- Le BR a élaboré le Formulaire d’adhésion en Français et en Anglais. Ce formulaire a été envoyé à tous les PF. Le BR attend toujours le fichier des membres des Points Focaux tel que demandé.

II- Renforcement des capacités des membres de REFACOF

- Organisation d’un atelier régional sur le Genre, REDD et les tenures foncières et forestières en Afrique au Liberia

III- Organisation de plaidoyer sur Genre et tenures foncières et forestières

Mise en oeuvre d'un avant projet finance par l'OIBT et intitulé "Identification d'un projet sur la prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique du Centre et de l'Ouest »

-

V-Promotion du réseau pour plus de visibilité

- Le site Internet du REFACOF est déjà en ligne.
- Le BR du REFACOF a fait des efforts pour faire connaître le réseau partout où cela était possible. Les brochures ont été produites en Français et en Anglais et ces brochures ont été distribuées chaque fois que l'opportunité s'offrait au BR.
- Le BR a pris part à des rencontres régionales et internationales :
 - Addis Ababa; Rio de Janeiro; Istanbul; Washington DC; Viennes; Varsovie; Genève; Libreville
- Grace au REFACOF les femmes du Sud ont désormais un siège au sein du FCPF de la Banque mondiale. De même, la 49^{ème} Session du Conseil International des Bois Tropicaux, tenu à Libreville au Gabon du 25 au 30 novembre 2013, a donné son avis favorable et le REFACOF est désormais Membre Observateur de l'OIBT.
- Le REFACOF a aussi publié et diffusé son premier Policy brief.

Le REFACOF est membre de plusieurs autres réseaux/coalitions à savoir :

- GGCA : Global Gender and Climate Alliance, basée à Washington aux USA
- PNREDD&CC: Plateforme Nationale REDD et Changements Climatiques, coalition des organisations de la société civile pour REDD&CC
- WOCAN : Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management
- Coalition RRI : Coalition de six organisations partenaires de Rights and Resources Initiative

ANNEXE 2 : CV DE PERSONNEL CLE DE L'AVANT-PROJET

IDENTITE

Nom et prénom : Mme NTAMAG-NDJEBET Cécile
 Nationalité: Camerounaise
 Date de naissance: 28 Mai 1962
 Lieu de naissance: Etouha-Edéa
 Situation de famille: Mariée
 Expérience professionnelle : 24 ans
 Adresse: Cameroon Ecology, B.P. 791 EDEA
 Tél. : (237) 99 91 96 23 Fax : (237) 33 46 44 73
 E-mail : cndjebet@yahoo.com ou
camerooneco@yahoo.com
 Distinction honorifique/ Awards: Officier du Mérite Camerounais

DOMAINES D'EXPERTISE/ Expertise

Master of Science (M.Sc.) en Foresterie Tropicale (Option Foresterie sociale), Ingénieur des Travaux Agricoles, Formatrice et Consultante en Développement Organisationnel spécialisée en :

- Foresterie Communautaire
- Tenure foncière et forestière
- REDD et changements climatiques
- Gestion durable des forêts de production
- Promotion de la gouvernance forestière
- Intégration de l'approche Genre et Développement dans la gestion durable des ressources naturelles

EDUCATION

ANNEES	UNIVERSITES/ INSTITUTS	DOMAINES	DIPLOMES
1995-1997	Wageningen, Pays Bas	Formation en Foresterie Tropicale	Masters' Degree
1983-1986	Dschang, Cameroun	Formation en Agronomie	Ingénieur des Travaux Agricoles
1999 - 2001	IFORDOM Douala, Cameroun	Formation en Développement Organisationnel	Certificat
Formations Professionnelles			
Période	Instituts	Thèmes	Diplômes
Jan 2010	Douala	Forest governance, LCC, CHOC	Certificat
Sept 2008	Skinnskaterberg, Suède	Forest certification	Certificat
Mars 2009	Bénin	Forest certification	Certificat
Juin 2006	GWA/ GWP/WAWP/ Cap-Net, Ouagadougou, Burkina Faso	L'approche Genre dans la GIRE	Certificat
Juillet-Août 2004	GTZ, Nairobi, Kenya	Gender - responsive budgeting (Avec Module sur l'analyse comparative selon le sexe)	Certificat
Avril 2004	Ouagadougou, Burkina Faso	Genre et Macroéconomie	Certificat
Mai 2003	Vienne, Autriche	TOT Popular Economic Literacy with Gender perspective	Certificate
Avril - Juillet 2003	Institut de Politique et de Gestion de Développement (IMPD), Université d'Anvers, Belgique	Management and Evaluation of Participatory Projects	Certificat
Avril - Mai 2000	Feldafing, République d'Allemagne	Cours International sur la " Formation des formateurs sur les Méthodes participatives selon le Genre dans l'appui à l'auto-promotion au Cameroun "	Certificat
Janvier 1998	Limbe, Cameroun	Séminaire de formation sur " Intégration de l'Approche Genre et Développement dans les activités de l'Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement "	Certificat
Avril - Mai 1995	Zschortau, République d'Italie	Cours International en " Land Use Planning for Protected Areas and Buffer Zone - Conflict Management and Local Acceptance "	Certificat
Mars - Juin 1994	Wolverhampton/ "Centre for Rural Development and Training" /Grande Bretagne	Formation en " Forestry: People and Participation "	Certificat
Mars - Juin 1993	CORI/ Luca/ Italie	Formation en "Formation des Formateurs pour le Développement Rural"	Certificat
Mars - Juin 1990	IPD/AC Douala/ Cameroun	Formation en " Formation des Formateurs "	Certificat

AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES GENRE

- Présidente du Réseau des Femmes africaines pour la Gestion communautaire des forêts (REFACOF)
- Membre du Réseau Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN) West /Central Africa Region
- Membre du Réseau RCM (Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangrove), Cameroun

RESPONSABILITES AU NIVEAU AFRICAIN

- Point Focal du Groupe Consultatif de la Société civile auprès de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) pour l'Afrique Francophone
- Présidente du Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Vingt et quatre (24) années d'expérience professionnelle dans le développement rural :

- Onze ans dans l'administration camerounaise, comme Cadre au MINAGRI (actuel MINADER) pendant 08 ans et Cadre au MINEF (actuel MINFOF) pendant 03 ans
- Treize ans dans les ONG
- Trois ans d'implication active dans les débats/discussions au niveau mondial sur REDD, Changements climatiques, droits de propriété foncière et forestière des communautés locales et des populations autochtones

INTITULE I : Depuis 2008 à nos jours

Implication active dans les débats/discussions au niveau mondial sur REDD, Changements climatiques, droits de propriété foncière et forestière des communautés locales et des populations autochtones

- Mars 2008: réalisation de l'étude comparative sur la gestion communautaires des ressources forestières en Colombie Britannique au Canada
- Avril 2008 : présentation des résultats de l'étude réalisée en Colombie Britannique à Monrovia (Liberia) et plaidoyer auprès des parlementaires et des étudiants du Liberia sur la nécessité de la prise en compte des droits des communautés dans la loi forestière du Liberia en cours d'élaboration
- Juillet 2008 : présentation des résultats de l'étude réalisée en Colombie Britannique et plaidoyer auprès du Gouvernement du Cameroun sur l'impact de la sécurité foncière et forestière communautaire dans le développement socioéconomique du Cameroun
- Mai 2009 : partenaire locale dans l'organisation et la réalisation de la conférence internationale sur « Tenure forestière, Gouvernance et Entreprise Nouvelles Opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale », co-organisée par l'Organisation internationale des Bois Tropicaux (OIBT) en collaboration avec le RRI et d'autres partenaires.
- Juin 2010: Participante au 5ème dialogue RRI sur les Forêts, la Gouvernance et les Changements climatiques à Washington. Membre du panel sur *"Looking Forward to COP-16: What needs to be done to ensure that REDD promotes better forest governance in the upcoming UNFCCC negotiations, in the development of the interim REDD+ Partnership, and in REDD countries?"*
- Octobre 2010 : Participante au Dialogue régional africain sur les Forêts, la Gouvernance et les Changements climatiques organisé par RRI en prélude au 7^{ème} Forum pour le Développement de l'Afrique (ADF7) à Addis Ababa, Ethiopie
- Novembre 2011 : Participante à la réunion du Conseil International sur les Bois Tropicaux à Yokohama, Japon en tant que Point Focal Afrique du Groupe Consultatif de la Société civile auprès de l'OIBT (CSAG)
- Février 2011 : Participante au 9^{ème} Dialogue RRI sur les Forêts, la Gouvernance et les Changements climatiques à Londres

INTITULE II : D'OCTOBRE 2000 A NOS JOURS

Coordonnatrice Nationale de l'ONG CAMEROON ECOLOGY (Cam-Eco)

Description du travail :

1) Tâches statutaires :

- Représenter l'association à tous les actes de la vie civile ;
- Recruter et gérer le personnel salarié ;
- Coordonner et faire exécuter les programmes d'activités ;
- Suivre les grandes orientations arrêtées par le Conseil d'Administration ;
- Signer les correspondances ;

- Cosigner les chèques émis avec deux autres membres
- Ordonner toutes les dépenses devant être engagées par l'association
- Prendre toute initiative susceptible d'améliorer la gestion de l'association et de dynamiser ses activités
- Associer tous les membres de la coordination à la prise de décisions
- Rechercher au Cameroun et à l'Etranger les financements nécessaires pour assurer l'exécution des programmes et projets

2) Tâches techniques et organisationnelles:

- Coordination générale des programmes, projets et activités de l'ONG
- Gestion administrative, financière et matérielle de l'organisation
- Appui technique et coaching du personnel
- Appui à la structuration des organisations paysannes et PME encadrées par Cam-Eco
- Responsable du programme « Gestion durable des ressources naturelles »
- Recrutement des consultant(e)s
- Elaboration des documents de stratégie de l'organisation
- Développement de partenariat
- Mobilisation des ressources financières auprès des bailleurs de fonds
- Conception, élaboration, exécution, suivi-évaluation des programmes, projets et activités
- Formation en Genre et développement
- Rédaction des rapports annuels d'activités et financiers

Quelques Contrats exécutés :

- 1) Depuis février 2010 : Formatrice Genre pour le Cabinet Development Capacity Building Center (DCBC)
- 2) Depuis janvier 2006 : Coordinatrice des contrats avec tous les partenaires de Cam-Eco
 - ICCO (Organisation Inter-églises de développement), Pays Bas
 - OIBT/ ITTO (Organisation internationale des bois tropicaux), Japon
 - RRI (Rights and Resources Initiatives), Washington
 - CBFF (Congo Basin Forest Fund)
 - Agence canadienne pour le développement international (ACDI), projet Fonds Gouvernance, Société civile (FGSC)
 - WRI (World Resources Institute)
- 3) Depuis novembre 2005 : Coordinatrice des contrats avec toutes les Communes partenaires de Cam-Eco
- 4) Accompagnement des communautés dans le processus de création et de gestion des forêts communautaires
- 5) Elaboration du projet sur l'aménagement des écosystèmes de mangroves autour de la Réserve de Faune de Douala-Edéa

ETUDES DEJA REALISEES

- 1) " Spatial distribution of Non Timber Forest Products: a case study of south Cameroon ": M.Sc. thesis
- 2) " Evaluation de l'impact de l'information et de la communication sur les performances des Institutions : étude documentaire pour le Cameroun ". *Etude commanditée par le CTA, Wageningen, Pays-Bas.*
- 3) " Genre et Foresterie communautaire au Cameroun : état des lieux " ; étude réalisée dans le cadre des activités du programme FTTP, Afrique Sub-Saharienne. *Etude réalisée pour le compte de la FAO, Programme « Forests, Trees and People Programme »*
- 4) "Mainstreaming Gender into Biodiversity conservation in the Littoral, South, Center and East provinces of Cameroon". *Etude commanditée par le WWF-Cameroun.*
- 5) "Analyse des aspects Genre et Développement du Projet Relance Cacao/Café de Yokadouma" Etude commanditée par le Projet Relance Cacao/café dans la région de Yokadouma (PRCC) de la SNV-Cameroun.
- 6) "Etude sur l'Evaluation des Capacités des Organisations Non Gouvernementales (ONG) Partenaires Potentiels du Projet PREPAFEN ". *Etude commanditée par le Projet de Reduction de la Pauvreté et Actions en Faveur des Femmes dans la Province de l'Extrême-Nord (PREPAFEN). Projet financé par la BAD.*
- 7) "Bilan de la Foresterie Communautaire au Cameroun". *Etude commanditée par la FAO, Cameroun*
- 8) Intégration de la dimension Genre dans le Programme « Forêt – Environnement » de l'ACDI. *Etude commanditée par l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI), Cameroun*
- 9) Audit Genre participatif de la SNV Cameroun. *Audit commandité par la SNV Cameroun*
- 10) Analyse institutionnelle Genre de la SNV Cameroun. *Analyse commanditée par la SNV Cameroun*

LANGUES D'USAGE

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
- Français	Très Bien	Très Bien	Très Bien
- Anglais	Bien	Bien	Bien

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE: Microsoft Word, Excel, Power Point.
PERSONNES DE REFERENCE

<p><i>Dr. François HIOL HIOL</i> Expert en Foresterie (Bureau d'Etudes FRM) Projet "Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale" Secrétariat Exécutif COMIFAC Yaoundé, Cameroun Tél: Mob. +237.95.89.10.89 / +237.77.55.74.19E-mail : hiolhiol@yahoo.fr</p>	<p>Dr. Solange BANDIAKY-BADJI Coordonnatrice Programme Afrique, RRI 1238 Wisconsin Ave, NW Washington, DC 20007 Tel: +1 (202) 812-5218 Email: SBandiaky@rightsandresources.org www.rightsandresources.org</p>
---	---

CURRICULUM VITAE (RESUME)

Nom et prénom : Hortense NGONO épouse NGA ONANA
BP : 13 41Yaoundé-Cameroun
Tel : (+237) 99 63 82 39

E-mail : h_ngono@yahoo.fr
Née le : 10/01/1971 à
Yaoundé
Etat civil : Mariée.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

De Janvier 2011 à ce jour : Facilitatrice pour l'Afrique Centrale de l'Initiative pour les Droits et les Ressources (RRI)

De Février 2007 à Décembre 2011 : En service à l'Agence National d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) au Cameroun

- Coordinatrice Déléguée du projet ASSAMELA OIBT/CITES/UE sur la gestion durable de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières et dans les plantations au Cameroun.
- Cadre d'Appui à la Cellule des Etudes de la Planification et de la Programmation des Projets (CEPPP)
- Chargé du suivi des projets des Mécanismes pour le Développement Propre (MDP) et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation (REDD) pour l'ANAFOR

Quelques conférences et Séminaires :

Du 28 au 30 oct. 2009 :

Séminaire du PNUE organisé par le programme de Crédit Carbone pour l'Agriculture la Sylviculture, la Conservation et l'Agroforesterie pour le Développement (CASCADE) et facilité par l'Office National des Forêts international (ONFi) sur le suivi carbone, investissements initiaux et type de contractualisation de l'achat/vente de crédit carbone à Yaoundé au Cameroun.

Du 23 au 27 juin. 2008 :

Formation à la formulation des projets de Boisement et de Reboisement dans le Cadre du Mécanisme de Développement Propre du Protocole de Kyoto et exposé sur les potentialités des projets du Mécanisme de Développement Propre au Cameroun, atelier sous régional organisé par l'OIBT et tenu à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Du 12 au 15 mars 2008 :

Participation à l'atelier de « séquestration de carbone forestier au sein du partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) organisé par la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC) à Paris en France et exposé sur le projet « alternative au déclin des vieilles cacaoyères par plantation mixte (cacaoyer/arbres fruitiers ou forestiers) sur savane d'essence à moyenne révolution.

Du 22 au 26 octobre 2007 :

Formation à la formulation des projets forestiers pour le Mécanismes de Développement Propre (MDP) au second atelier COMIFAC-MDP, tenu à Douala sous la facilitation d'ONFi

Du 18 au 22 Juin 2007 :

Formation à la formulation des projets forestiers pour le Mécanismes de Développement Propre (MDP) organisée au premier atelier COMIFAC-MDP par la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC) à Kinshasa sous la facilitation d'ONFi.

AUTRES ACTIVITES

Depuis 2003 à ce jour

Point focal /Personne Ressource de l'ONG CAMEROUN ECOLOGIE

Quelques réalisations :

Contribution à la révision du Plan Simple de Gestion (PSG) du GIC FORVYVE de la communauté de MINTA dans la haute Sanaga dans le cadre de la mise en œuvre du projet Renforcement des initiatives pour la Gestion Communautaire des ressources forestières et fauniques (RIGC) du Ministère de forêts et de la Faune (MINFOF); Appui à l'élaboration des documents de projets soumis à différents bailleurs

Contribution à l'élaboration du Plan Simple de Gestion de la forêt communautaire de la Coopérative des Planteurs de la Lékié (COPAL) dans le cadre de la mise en œuvre du projet Renforcement des initiatives pour la Gestion Communautaire des ressources forestières et fauniques (RIGC) du Ministère des forêts et de la Faune (MINFOF);

Renforcements des capacités des prestataires (Associations, ONG, BE) du projet de Renforcement des Initiatives Communautaires pour la Gestion des Ressources forestières et fauniques (RIGC) et du personnel Ministère des Forêts à la conduite des enquêtes socio économiques pour l'élaboration des Plans Simple de Gestion (PSG) des forêts communautaires.

Appui à l'élaboration de 03 PSG dans la vallée de la Mefou et Afamba dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Aménagement de la Vallée de la Mefou et Afamba (PAIVMA) du Ministère de l'Environnement et Forêts (MINEF)

Du 26 au 28 juillet 2011 :

Personne Ressource à l'atelier régional sur le genre et les tenures foncières et forestières en Afrique à Edéa Cameroun organisé par REFACOF en partenariat avec Rights and Ressources Initatives (RRI) et Forest People Programme (FPP) au: présentation d'un exposé sur la définition des concepts Genre et Tenures

Du 23 au 24 Novembre 2010

Personne Ressource au forum des acteurs sur les droits de communautés organisé par Ecologie Cameroun en partenariat avec RRI à Edéa au Cameroun

En Août et Septembre 2010

Personne Ressource à l'atelier de sensibilisation des Autorités locales, des élus locaux et des média sur les droits des communautés organisé par Cameroun Ecologie en partenariat avec RRI à Edéa au Cameroun: relation entre tenure de la foncière et la tenure forestière dans la reconnaissance des droits de communautés, présentation d'un exposé sur

Du 20 au 21 juillet 2010 :

Personne Ressource à l'atelier national de sensibilisation sur le REDD et le changement climatique organisé par REFACOF en partenariat Cameroun Ecologie et RRI à Edéa au Cameroun, présentation d'un exposé sur les impacts du commerce du carbone sur le droit et la tenure

De 2005 à ce jour:

Présidente de l'association Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement (CERED)

Conduite de l'étude socio-économique pour une évaluation du volet social de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la réserve forestière de So'olala par Akonolinga et Bengbis dans le cadre de la révision dudit plan par l'ANAFOR.

Elaboration et coordination du projet d'appui à la gouvernance forestière locale dans les départements du Nyong et Mfoumou et de Sa'a dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Facilité à la Gouvernance Forestière (FGF)

Appui à la création de l'Association des Chefs Traditionnels de l'Arrondissement d'Akonolinga (ACTA)

Elaboration et coordination du projet d'appui à l'exploitation forestière légale dans le département du Nyong et Mfoumou dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Facilité à la Gouvernance Forestière (FGF)

Elaboration et coordination du projet d'appui à la vulgarisation des Arbres à Usages Multiples (AUM) dans le groupement Yélinda de l'arrondissement d'Akonolinga Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Promotion de la culture Scientifique et Technique (PCST) de l'Institut de Recherche pour le développement (IRD).

PROFIL ACADEMIQUE

DESS (Université de Yaoundé I) : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Sciences de l'Environnement obtenu à l'Université de Yaoundé I

Licence en Sciences Naturelles : Obtenue à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun

Certificat à la Gestion du cycle de projets environnementaux : obtenu à l'Université Agronomique de Gembloux en Belgique

AUTRES

- Assez bonne maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, Power point
- Bonne maîtrise du Français: lu, écrit, parlé
- Connaissance intermédiaire l'Anglais: lu, écrit, parlé
- Loisir : Télévision et cinéma, lecture, sport et internet

REFERENCES

BEKOLO BEKOLO

Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR)

Tél: (+ 237) 22 21 03 93 ; 22 21 03 91 ; 22 21 81 47

Fax : (+237) 22 21 53 50

NGO NTAMAG épouse NDJEBET Cécile

Coordinatrice Nationale de l'ONG Cameroon Ecology

Présidente du Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)

Email : camerooneco@yahoo.com

CURRUCULUM VITAE (RESUME)

EDOA Bernadette Chantal épouse WANDJA

Experte en management des organisations et des projets, Experte en communication environnementale

Tel: +237 96 61 13 30

Email: wandja.chantal@gmail.com / tchitnia@yahoo.fr

Domaines de compétence

- Management des organisations de la société civile ;
- Management des projets
- Animation des réseaux des organisations de la société civile ;
- Management des processus de coopération;
- Ingénierie de la formation ;
- Management des stratégies de communication et des relations publiques ;
- Elaboration des Systèmes de suivi-évaluation

Expériences professionnelles

Depuis Octobre 2013 : Consultante

De Mars à Septembre 2013 : Coordinatrice par intérim du projet Towards Pro Poor REDD+ et Consultante à l'UICN

Principales activités menées

Responsable des relations institutionnelles de la thématique REDD+ du Projet Pro-Poor REDD :

- Mobilisation et renforcement des capacités de la société civile et des Peuples Autochtones et locales en matière de REDD
- Accompagnement de la plateforme des Organisations de la société civile REDD et Changement Climatique du Cameroun ;
- Assistance Technique des Organisations de la société civile dans la participation au processus REDD en RCA, Congo, Gabon
- Accompagnement du Secrétariat Technique REDD du MINEPDED du Cameroun
- Appui à l'élaboration du R-PP du Cameroun
- Animation de la plateforme des partenaires au développement
- Mise en œuvre des plans d'actions du Projet Pro-Poor REDD
- Mise en œuvre de la stratégie de communication du Programme Cameroun
- Appui à la construction du plan de communication du R-PP du Cameroun
- Production de publications diverses (Leçons apprises, Policy briefs, etc.)
- Production et consolidation de rapports (rapports semestriel, annuel, d'atelier, de projet)
- Appui à l'organisation des ateliers nationaux et internationaux ;
- Préparation et négociation des Memorandum of Understanding (MoU) avec les partenaires techniques de l'UICN
- Maintien de la communication / réseautage

Septembre 2011 à mars 2013: Assistante Technique et à la communication du projet Pro Poor REDD de l'UICN Cameroun

Principales activités menées :

I- Relations institutionnelles

1. Assurer le maintien et la gestion des contacts avec les partenaires, les administrations, la société civile et les communautés de base sur la dynamique des activités REDD de l'UICN ;
2. Suivre et informer l'équipe de l'UICN sur les initiatives REDD des partenaires ;

3. Elaborer et assurer la mise en œuvre d'une stratégie de communication avec les partenaires et les institutions sur la dynamique REDD au sein de l'UICN, au niveau national et en Afrique Centrale;
4. Suivre l'évolution des événements nationaux et internationaux touchant à la REDD

II- Mobilisation et renforcement des capacités de la société civile et des Peuples Autochtones (PAs) et locales en matière de REDD

1. Coordonner la mise en œuvre de la stratégie et plans d'actions de mobilisation et renforcement des capacités de la société civile et des PAs en matière de REDD ;
2. Accompagner techniquement la mise en place et le fonctionnement des réseaux d'Organisations de la Société civile (OSC) et des PAs pertinents pour la REDD au niveau national et Afrique centrale ;
3. Coordonner la mise en œuvre de la stratégie et des plans d'actions de mobilisation et structuration des peuples autochtones ;
4. Appuyer le développement et la mise œuvre d'une stratégie de communication REDD adaptée aux besoins des PAs ;
5. Développer et maintenir un système d'information et de communication permanente avec la société civile en général sur les questions d'importance pour la REDD
6. Suivre et rendre compte au bureau national de la dynamique et des progrès en matière d'implication de la société civile et des PAs dans la REDD au niveau national et Afrique centrale (aussi bien par l'UICN que par les autres partenaires et acteurs) ;
7. Assurer la mise sur pied d'une base de données sur les peuples autochtones du Cameroun et de l'Afrique Centrale

III- Appui à la mise en œuvre des plans d'actions

1. Contribuer à la planification et à la mise en œuvre du plan d'action REDD
2. Assurer le suivi par l'élaboration des indicateurs des résultats et production des rapports;
3. Préparer les drafts de rapports techniques tels que requis par les exigences des bailleurs de fonds ;
4. Appuyer l'organisation logistique et technique des missions et événements ;

IV- Appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication du Programme Cameroun de l'UICN

1. Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication du programme Cameroun
2. Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication du R-PP du Cameroun
3. Contribuer à la mise en œuvre du plan de communication

De Septembre 2010 à Aout 2011 : Assistante technique et en communication au Programme Forêt et au Programme Cameroun UICN-PACO

Principales activités menées.

- Contribuer à la planification et à la mise en œuvre du plan d'action CARPE CEFDHAC et assurer la production des résultats et des rapports d'activités requis ;
- Préparer l'ensemble des rapports techniques relatifs à la mise en œuvre du Plan d'action FY11 de CARPE-CEFDHAC ;
- Contribuer à l'animation du dialogue entre les différents groupes d'acteurs (gouvernements, société civile, secteur privé, populations locales et autochtones) ;
- Appuyer l'organisation logistique et technique des ateliers nationaux et régionaux de la CEFDHAC ;

De Août 2003 à juin 2010 : Chargée de communication au Programme de Conservation des Forêts de l'UICN-PACO

Principales activités menées

- Actualisation de la stratégie de communication du programme Forêts
- Mobilisation et animation des réseaux des organisations de la société civile de l'Afrique centrale et Occidentale ;
- Elaboration et mise en œuvre du plan de communication du Programme Forêt
- Appui aux différents programmes/projets du Programme Forêt dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication ;

- Diffusion des produits réalisés par les partenaires dans le cadre des conventions signées avec eux dans la mise en œuvre les différents projets/programmes du Programme Forêt ;
- Mise en place du Wiki pour le Programme Forêt;
- Production au moins quatre polices briefs des différentes interventions des partenaires du programme/projets du programme Forêt ;
- Contribution à l'élaboration des MoU avec les radios dans le cadre des programme /projets du Programme Forêt;
- Elaboration avec les radios les plans de mise en œuvre des conventions signées avec elles ;
- Contribution à la mise en réseau des radios partenaires du Programme Forêt;
- Formation au moins de quatre représentants des partenaires du programme forêt sur les techniques de visualisation
- Contribution à la rédaction des projets du Programme Forêt

Janvier 1998 à septembre 1999 : Assistante à la cellule de communication du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF)

- *Organisation des évènements, rédaction administrative et Journalistique*

Juillet à décembre 1997 : Photo Reporter au Journal l'ANECNOTE

- *Couverture médiatique, rédaction journalistique et secrétariat technique.*

Expérience en management des projets

- Coordinatrice par Intérim/Assistante technique : Projet Pro Poor Towards REDD, 2011-2013, financé par DANIDA
- Coordinatrice : Projet d' « appui à la CEFDHAC », Décembre 2012 – avril 2013, financé par GIZ
- Assistante Technique : Projet d'appui à la participation des peuples autochtones au FIPAC2, Décembre 2010- avril 2011, financé par FCPF/Banque Mondiale
- Assistante Technique : Projet « d'appui sur l'implication de la société civile a la conservation de la biodiversité en Afrique centrale » septembre 2010 à septembre 2011, Financé par CARPE
- Assistante Technique : Organisation des Fora nationaux de la CEFDHAC, Septembre 2008-2009, GIZ

Expérience en Ingénierie de la formation

- Organisatrice/Animatrice : Atelier sous régional de sensibilisation et de réflexion des parlementaires sur la problématique de l'APA à Bujumbura au Burundi, du 1 au 4 avril 2013, GIZ/UICN ;
- Organisatrice/Animatrice : Atelier d'information et sensibilisation des peuples autochtones sur le processus REDD+ Brazzaville Congo, du 14 au 17 janvier 2013 UICN/GIZ ;
- Organisatrice/Animatrice : Atelier sous régional de renforcement des capacités des membres du Réseaux des Femmes Africaines pour le Développement durable sur le thème « femmes et processus APA en Afrique Centrale : Comment influencer la mise en œuvre au niveau national » à Brazzaville du 20 au 21 février 2013 GIZ/UICN
- Organisatrice/Animatrice : 2^{ème} atelier de formation sur le Genre et les Tenures foncières et forestières en Afrique à Ouagadougou au Burkina Faso du 9 au 14 octobre 2012 RRI/FPP/UICN/REFACOF
- Organisatrice/Animatrice : Atelier de sensibilisation et d'information des peuples autochtones et de la société civile sur le processus national REDD+, Cameroun, Mbalmayo, 22 au 24 mars 2011, UICN
- Organisatrice/Animatrice : atelier de réflexion et de renforcement des capacités des organisation de la société civile sur la place de la femme dans la mise en œuvre du processus REDD au Cameroun et dans le bassin du Congo, Cameroun, Yaoundé, du 15 au 16 juin 2011, UICN
- Organisatrice/Animatrice : Aatelier de formation des acteurs administratifs sur la prise en compte du genre en matière de gestion des ressources naturelles et de la REDD qu'elle organise au Cameroun à Mbalmayo au Centre du Perpétuel Secours, du 19 au 21 septembre 2011.
- Organisatrice/Animatrice : Atelier de formation des acteurs administratifs sur la prise en compte du genre en matière de gestion des ressources naturelles et de la REDD au Cameroun qu'elle organise à Mbalmayo au Centre du Perpétuel Secours, du 22 au 23 septembre 2011.
- Organisatrice/Animatrice :Regional workshop on gender and land and forest tenure in Africa; Edea, from 26 to 29 July 2011, REFACOF/RRI
- Formatrice : Atelier de formation sur la communication des champions de la tenure au Burkina Faso Ouagadougou, 17 octobre 2011, RRI
- Formatrice : Formation des membres de la coalition RRI du Cameroun sur les techniques de vidéo participatives à Edéa au Cameroun Mai 2010, AGTER/RRI
- Organisatrice/Animatrice : 2ième Atelier sous-régional sur l'implication des populations autochtones et locales (REPALAC) dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale Kinshasa, République Démocratique du Congo, Du 8 au 10 février 2006, UICN/GIZ

VI. Autres informations utiles :

- Bonne capacité organisationnelle ; Bonne capacité de synthèse
- Chargée de communication du Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaires des Forêts (REFACOF)
- Membre du réseau des Communicateurs sur l'environnement en Afrique Centrale
- Connaissance de l'Afrique Centrale et Occidentale et de la problématique des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo ;
- Bonne connaissance de la société civile de l'Afrique Centrale
- Bonne capacité d'adaptation et de communication ;
- Aptitude à travailler en équipe multiculturelle ;
- Aptitude à travailler sous pression ;
- Pro activité.

Personnes de référence

Cleto NDIKUMAGENGE

CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL (CTP).PROJET MNV

Tél : + 237 79 51 21 82 ou 237 94 26 5012.

Email : cleto.ndikumagenge@fao.org

Solange Bandiaky-Badji, Ph.D.

Regional Program Director, Africa Rights and Resources Initiative

1238 Wisconsin Avenue N.W., Suite 300, Washington, D.C. 20007

Tel +1 202.470.3889

E-mail : sbandiaky@rightsandresources.org

CURRICULUM VITAE (RESUME)

IDENTITE

Nom et prénom : NOUNGA Emmanuel Michel
 Nationalité: Camerounaise
 Date de naissance: 05 juillet 1972
 Lieu de naissance: Makondo
 Situation de famille: Marié, Père de 04 enfants
 Expérience professionnelle : 10 ans
 Adresse: Cameroon Ecology, B.P. 791 EDEA
 Tél. : (237) 74 86 94 08 Fax : (237) 33 46 44 73
 E-mail: emanounga@yahoo.fr ou
camerooneco@yahoo.com

DOMAINES D'EXPERTISE

Licencié en Sciences Naturelles Option Biochimie et titulaire d'un Certificat de Perfectionnement Professionnel en Environnement. Conseiller en Environnement spécialisé en :

- Vulgarisation du cadre légal et réglementaire du Cameroun sur l'Environnement
 - Vulgarisation du plan de gestion environnementale
- REDD et changements climatiques
 - Sensibilisation, information et formation des communautés locales et les peuples autochtones sur le processus REDD et Changement climatique
 - Tenure, genre et Changements climatiques
 - Impacts des changements climatiques sur les femmes
 - Marché du Carbone, Tenure et implications sur les communautés locales
 - Promotion des pépinières communautaires d'arbres de forêts et des jardins de case
- Elaboration et gestion des projets
 - Conception, la formulation et gestion participatives des projets de développement
 - Appui des Exécutifs communaux dans l'élaboration des projets de développement
 - Sensibilisation des Elus locaux sur la gestion des projets environnementaux
- Information et sensibilisation des populations sur l'Accord de Partenariat Volontaire (APV)
 - Simplification des textes
 - Sensibilisation sur le processus de certification, FLEGT et AFLEGT
 - Relation APV/REDD et Changement climatique

EDUCATION

Années	Etablissements	Diplômes
1997-1998	ENIEG D'EDEA	Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement Général (CAPIEG)
1994	UNIVERSITE DE YAOUNDE 1	Licence en Sciences Naturelles option Biochimie
1991	LYCEE D'ESEKA	Baccalauréat D

Formations professionnelles en rapport avec REDD & Changement Climatique

Période	Thèmes de Formation	Certificat/Attestation	Institution
Octobre - Novembre 2011	L'intégration des Changements climatiques dans la gestion des programmes et projets	Certificat	FORHOM, France
Avril – Juillet 2005	Management Environnemental : « Gestion des eaux usées et la gestion des déchets »	Certificat de Perfectionnement Professionnel en Environnement	CELABOR, Belgique
Mars 2011	Formation sur les coûts d'opportunité du processus REDD+	Certificat	ASB/ICRAF
Mai 2011	Renforcement des capacités de politique en matière de REDD+ à l'intention des négociateurs et des gestionnaires des terres des pays en développement	Attestation	ASB/IISD
Juillet 2010	Atelier de Formation sur le Processus REDD	Attestation	CED/FERN

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, REDD et Changement Climatique dont :

- Deux (02) ans d'implication active dans les débats/discussions au niveau national sur REDD, Changements climatiques, droits de propriété foncière et forestière des communautés locales et des populations autochtones
- Quatre (04) ans comme Chef de Programme « Environnement, REDD et Changement Climatique) à Cameroun Ecologie
- Six (06) ans comme Chef de Projet à Cameroun Ecologie
- Neuf (09) ans dans l'encadrement des communautés locales et des élus locaux

INTITULE I : De 2009 à nos jours

Implication active dans les débats/discussions au niveau national sur REDD, Changements climatiques, droits de propriété foncière et forestière des communautés locales et des populations autochtones

Activités	Organisateurs	Lieu	Période
Atelier de réflexion sur le changement climatique et relecture de la loi forestière au Cameroun	ICRAF	Yaoundé	11 et 12 Janvier 2011
3 ^{ème} Forum sur le développement durable (droit de l'environnement, juristes, parlementaires et Elus locaux face aux défis du développement durable)	Environnement Magazine	Yaoundé	19 mars 2011
Atelier Genre et Tenure foncière en Afrique	Réseau des Femmes Africaines pour la gestion des forêts Communautaires (REFACOF)	Edéa	28-29 juin 2011
Atelier de sensibilisation des populations autochtones et la société civile sur la REDD	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP)	Mbal Mayo	22, 23, 24 mars 2011
Atelier de formation sur les coûts d'opportunité du processus REDD+	ICRAF/ASB	Limbé	09 – 12 mars 2011
Atelier sur REDD+ après Cancun : de la négociation à la mise en œuvre Renforcer les capacités de politique en matière de REDD+ à l'intention des négociateurs et des gestionnaires des terres des pays en développement	ICRAF/ASB/IISD	Douala	10 au 12 mai 2011
Atelier de lancement du processus d'élaboration R-PP au Cameroun	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP)	Mbal Mayo	27, 28 juin 2011
Plateforme de Consultation entre la Société Civile, les Opérateurs et les Bénéficiaires sur le Développement des infrastructures dans le secteur de l'énergie et ses implications environnementales et sociales	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP)	Douala	24 au 25 novembre 2010
Atelier de mise en œuvre des plans simples de gestion des forêts communautaires de BOPO et de Mbanda	Financement ICCO	Edéa	Janvier 2008- décembre 2009

INTITULE II : D'OCTOBRE 2001 A NOS JOURS

Chargé du Programme Environnement-REDD et Changement Climatique à l'ONG CAMEROUN ECOLOGIE (Cam-Eco)

Description du travail :

Tâches techniques et organisationnelles:

- Elaboration et exécution des projets environnementaux
- Renforcement des capacités du personnel de Cameroun Ecologie, des Communautés locales, des peuples autochtones et des Elus sur le processus REDD et Changement climatique
- Suivi et Evaluation des projets mis en œuvre dans les communautés
- Encadrement des stagiaires dans les domaines de l'environnement-REDD et Changement Climatique
- Rédaction des rapports mensuels, semestriels et annuels d'activités

ETUDES DEJA REALISEES

- Etude d'Impact Environnemental du Projet d'expansion de l'usine ALUCAM; Membre de l'équipe responsable des enquêtes socio-économiques. Etude commanditée par Alcan, 2005-2006
- Etude d'Impact Environnemental du Projet de Construction de la décharge de la ville d'Edéa ; Chef de projet. Etude commanditée par la Commune Urbaine d'Edéa;2007
- Etude d'impact Environnemental du Projet d'exploitation de la carrière d'exploitation de sable par l'Evêché d'Edéa ; Chef de Projet ; Etude commanditée par l'Evêché d'Edéa;2006

LANGUES D'USAGE

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
Français	Très Bien	Très Bien	Très Bien
Anglais	Passable	Faible	Faible

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE : Microsoft Word, Excel, Power Point.

PERSONNES DE REFERENCE

<p>Mme Cécile NDJEBET Master of Science (M.Sc.) en Foresterie Tropicale Ingénieur des Travaux Agricoles Conseillère en Développement Organisationnel et Formatrice B.P. 791 EDEA Tél.(Cell) : (237) 99 91 96 23 ; Tél.fixe : (237) 33 46 44 73 E-mail : cndjebet@yahoo.com</p>	<p>Jacques FAUCHIER Master of Science (M.Sc.) en Géographie Directeur des projets; SNC Lavalin- Environnement inc 455, boul. René – Levesque O. Montréal (Québec) H2Z 1Z3 Canada Tél : (514) 393 - 1000 Email : Jacques.fauchier@snclavalin.com</p>
---	--